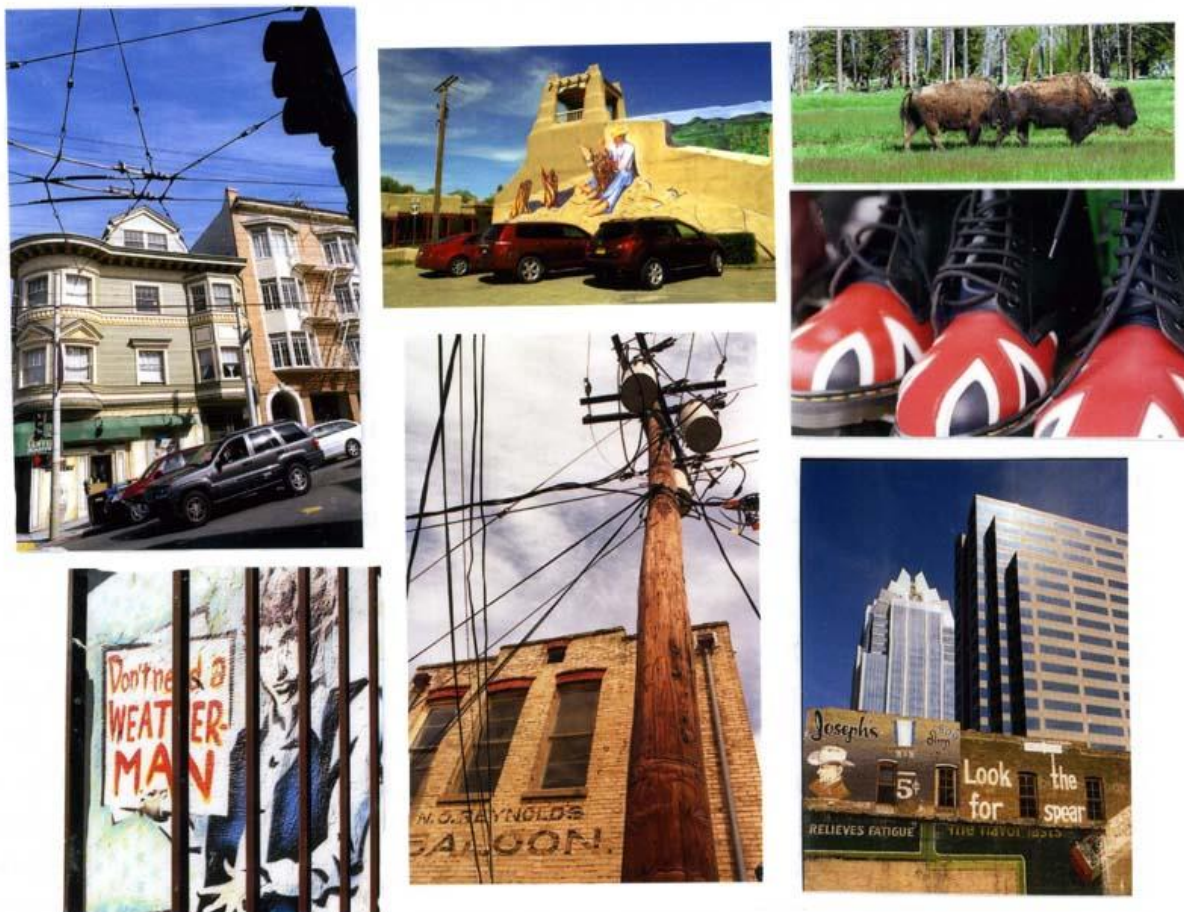


sous réserve de l'approbation du Conseil d'UFR LCE et du CFVU

Livret de l'étudiant — Licence
Année universitaire 2015–2016



Département d'études anglophones
UFR LCE
Bâtiment V
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200 avenue de la République – 92001 Nanterre cedex

<http://anglais.u-paris10.fr/>

Table des matières

Un mot de bienvenue.....	5
Réunion d'information de rentrée.....	6
Inscriptions administrative et pédagogique	7
Choix des modalités de contrôle.....	8
Calendrier universitaire 2015-2016.....	8
Administration du département d'études anglophones.....	9
Responsabilités pédagogiques	9
Bibliothèques.....	11
Tutorat de première année	11
Licence par correspondance	11
Postes de lecteurs.....	12
Postes d'assistants	12
Service des relations internationales.....	12
Enseignants.....	13
Présentation de la licence LLCER anglais	15
Enseignements de L1 (Semestre 1)	
U.E. : 3VEAUF13	
E.C. : 3VAA1TRD : Traduction et grammaire.	17
E.C. : 3VAA1EEC : Expression écrite.....	18
E.C. : 3VAA1CPL : Compréhension orale.	19
U.E. : 3VEAUF16	
E.C. : 3VAA1LAN : Littérature anglophone et étude de textes.....	20
E.C. : 3VAAMCGB : Civilisation britannique.....	21
E.C. : 3VEU1INT : Introduction aux cultures des pays de langues européennes.	22
Enseignements de L1 (Semestre 2)	
U.E. : 3VEAUF23	
E.C. : 3VAB2TRD : Traduction et grammaire.....	23
E.C. : 3VAB2CPL : Langue orale	24
E.C. : 3VAB2EEC : Expression écrite.	25
U.E. : 3VEAUF26	
E.C. : 3VAB2LAN : Littérature. Littérature, études de textes	26
E.C. : 3VAB2CUS : Introduction à la civilisation américaine.....	27
E.C. : 3VEU2ANG : Espace anglophone. La culture populaire.....	28
Enseignements de L2 (Semestre 3)	
U.E. : 3VEAUF33	
E.C. : 3VACMTRD : Traduction.	29
E.C. : 3VACMGRM : Grammaire-linguistique de l'anglais. Apprentissage du commentaire grammatical	30
E.C. : 3VACMCPL : Phonétique de l'anglais en laboratoire. Prononciation	31
U.E. : 3VEAUF36	
E.C. : 3VAC3LAN : Art du Roman.	32
E.C. : 3VACMLBA : Littérature britannique et américaine.	33
Littérature britannique, choix 1 : modernisme	34
Littérature britannique, choix 2 : Romantismes	35
Littérature américaine, choix 1 : Le roman urbain	36
Littérature américaine, choix 2, le modernisme : Aspects du modernisme américain	37
E.C. : 3VAC3CBA : Civilisation britannique et américaine.	38
Civilisation britannique	39
Civilisation américaine. Création de la nation américaine	40
U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)	
E.C. : 3VAC3PHP : Phonétique et Phonologie 1.	41
E.C. : 3VACMWRT : Writing.	42
E.C. : 3VACMLIR : Littérature irlandaise. Identité (s) dans la littérature et la musique irlandaises.....	43
E.C. : 3VACMLMA : Littérature des Minorités américaines.	44

E.C. : 3VACMWRW : Writing Women.	43
E.C. : 3VACMCNA : Introduction au cinéma américain.....	44
E.C. : 3VACMHUS : Histoire américaine. Histoire des Noirs américains	45
E.C. : 3VACMAGB : Histoire de l'art britannique. Peinture et musique en Grande-Bretagne du XVIe au XVIIIe siècles	46
E.C. : 3VACMHFB : Histoire des femmes britanniques.	47
Enseignements de L2 (Semestre 4)	
U.E. : 3VEAUF43	
E.C. : 3VADMTRD : Traduction.	48
E.C. : 3VADMGRM : Grammaire linguistique de l'anglais. Commentaire grammatical	49
E.C. : 3VADMCPPL : Langue orale. Compréhension orale	50
U.E. : 3VEAUF46	
E.C. : 3VAD4LSH : Littérature anglaise : Shakespeare. Twelfth Night, Shakespeare	51
E.C. : 3VADMLBA : Littérature britannique et américaine.	
Littérature britannique, choix 1: Naissance du roman.....	52
Littérature britannique, choix 2: le roman victorien.....	53
Littérature américaine, choix 1: L'esprit de la Nouvelle Angleterre.....	54
Littérature américaine, choix 2 : Romans de la quête	55
E.C. : 3VAD4CBA : Civilisation britannique et américaine.....	
Histoire de l'Empire britannique.....	56
La construction de la nation américaine au XIXe siècle	57
U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)	
E.C. : 3VAD4WRT : Writing.....	58
E.C. : 3VADMLPC : Littérature post-coloniale. Nouvelles littératures.....	59
E.C. : 3VAD4MLGB : Textes hantés.....	60
E.C. : 3VADMLUS : Littérature américaine. Le roman féminin américain au XIXe siècle	61
E.C. : 3VEEM309 : Littérature britannique, XVIe-XVIIe siècles. Satire et comédie.....	62
E.C. : 3VAD4PHP : Phonétique et phonologie 2.	63
E.C. : 3VADMENL : Cinéma et littérature.....	64
E.C. : 3VADMHIR : Histoire de l'Irlande. La société irlandaise au 20e siècle.....	65
E.C. : 3VADMAGB : Histoire de l'art britannique. La peinture britannique au XIXe siècle.....	66
Enseignements de L3 (Semestre 5)	
U.E. : 3VEAUF53	
E.C. : 3VAEMTRD : Traduction.	67
E.C. : 3VAEMGRM : Grammaire et Linguistique.....	68
E.C. : 3VAEMCPPL : Speaking with Expression.	69
U.E. : 3VEAUF55	
E.C. : 3VAE5LBA : Littérature britannique et américaine.	
Littérature britannique, choix 1 : réalisme et histoire.....	70
Littérature britannique, choix 2 : Entre deux mondes : Pouvoir et représentation	71
Littérature britannique, choix 3 : littérature fantastique	72
Littérature américaine, choix 1 : Modernisme américain et littérature du Sud.	73
Littérature américaine, choix 2 : Romantisme et Transcendantalisme.....	74
Littérature américaine choix 3 : La littérature américaine et l'espace.....	75
E.C. : 3VAE5CBA : Civilisation britannique et américaine.	
Civilisation britannique : religion et politique en Angleterre, 1534-1689.....	76
Civilisation américaine. Politique et société aux États-Unis au XXe siècle.....	77
U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)	
E.C. : 3VAE5PSP : Public Speaking.....	78
E.C. : 3VAEMHIB : Histoire des idées britanniques, XVIe-XVIIIe siècles. Histoire de la vie privée en Angleterre, 1600-1800.....	79
E.C. : 3VAEMLIR : Littérature irlandaise. Desire and violence in Irish literature.....	80
E.C. : 3VAEMTGB : Théâtre britannique. Théâtre britannique contemporain	81
E.C. : 3VEEM51 : Littérature américaine. Les classiques américains en adaptation(s) / Adapting American classics.....	82

E.C. : 3VAEMTVA : Séries TV américaines.....	83
E.C. : 3VAEMHFA : Histoire des femmes américaines au XXème siècle.....	84
E.C. : 3VAEMSGB : Syndicalisme et relations du travail en Grande-Bretagne.....	85
E.C. : 3VAEMAGB : Histoire de l'art britannique. Les arts visuels en Grande-Bretagne au XXe siècle.....	86
Enseignements de L3 (Semestre 6)	
U.E. : 3VEAUF63	
E.C. : 3VAFMTRD : Traduction.....	87
E.C. : 3VAFMGRM : Grammaire et Linguistique.....	88
E.C. : 3VAFMCPL : Langue orale. Public Speaking.....	89
U.E. : 3VEAUF66	
E.C. : 3VAF6LBA : Littérature britannique et américaine.	
Littérature britannique, choix 1: Nouvelles littératures.....	90
Littérature britannique, choix 2 : lectures plurielles.....	91
Littérature britannique, choix 3 : Figures de l'étranger dans la littérature britannique.....	92
Littérature américaine, choix 1 : Poésie / Poétiques américaines.....	93
Littérature américaine, choix 2 : Écritures narratives modernes et contemporaines	94
E.C. : 3VAF6CBA : Civilisation britannique et américaine.	
Civilisation britannique. Le Royaume-Uni de 1918 à nos jours	95
Civilisation américaine. La politique étrangère américaine (1898-2008)	96
U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)	
E.C. : 3VAFMPSP : Debating.....	97
E.C. : 3VAFMHUS : Histoire américaine : Rébellion et réaction dans la politique américaine des années 1950 à nos jours.....	98
E.C. : 3VAFMLBB : Littérature britannique, XVIe-XVIIe siècles. Le théâtre de Shakespeare.....	99
E.C. : 3VAFMFUS : American Fiction. Detective Fiction	100
E.C. : 3VAFMCNL : Le cinéma américain : idéologie et représentation	101
E.C. : 3VAFMPMA : Politique et médias aux USA.	102
E.C. : 3VAFMPPA : Photographie et peinture aux États-Unis au XXème siècle.....	103
E.C. : 3VAFMHAS : L'Afrique du Sud. Histoire et société	104
E.C. : 3VAFMMGB : Médias en Grande-Bretagne.	105
Annexes	
Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018.....	106
Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence.....	108
Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en Master.....	109
La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2.....	110
Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3	111
Constitution des semestres et organisation des examens.....	112
Publication des résultats et refus de compensation.....	112
Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.....	113
Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.....	113
Structuration des parcours de formation.....	114
Dispositions arrêtées par le Conseil d'administration du 26 novembre 2007	114
1) Les dispositions communes à la licence et au master	114
2) Les dispositions propres à la licence	114
A. Les enseignements de méthodologie	115
B. Le socle commun	115
C. Le portail pluridisciplinaire.....	115
D. La structuration des parcours de licence.....	115
3) Les dispositions propres au master.....	117
CHARTRE DES EXAMENS	118
CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE	121
LE PLAGIAT	122
DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	124

Année universitaire 2015–2016

Unité de Formation et de Recherche en Langues et Cultures Étrangères

Licence

**Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
(LLCER)**

Parcours « études anglophones »

Un mot de bienvenue

Le Département d'Études Anglophones, composante de l'UFR Langues et Cultures Étrangères de l'Université Paris Ouest est heureux de vous accueillir au sein de ses formations.

Notre département s'organise autour de sa mission qui consiste à former les étudiants à la connaissance du monde anglophone. Cette mission a pour prolongement la formation de chercheurs qui seront des spécialistes des différents aspects du monde anglophone : langue, littérature, civilisation.

Notre département propose des formations en licence et en master (masters professionnels et master recherche). Il assure également une préparation aux concours de l'enseignement secondaire, CAPES et agrégation (externe et interne).

Depuis 1984, en collaboration avec les UFR Droit et de Sciences politiques (UFR DSP) et l'UFR Sciences économiques, Gestion, Mathématiques et Informatique (UFR SEGMI), le département EAA assure les enseignements de langue spécialisée (anglais juridique, anglais économique) et de civilisation des pays anglophones, historique et contemporaine, qui ont pour objet l'étude comparative des institutions politiques, juridiques et économiques du monde anglophone. Ces formations font partie de la nouvelle offre de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Pour plus d'informations, consulter les offres de formation de l'UFR DSP et de l'UFR SEGMI.

Le département propose également, conjointement avec l'UFR SSA, un parcours bi-cursus histoire-anglais. Il est possible de consulter cette offre de formation auprès de l'UFR SSA.

Vous trouverez enfin beaucoup d'informations sur les sites suivants :

- Site de l'université : www.u-paris10.fr
- Site du Département d'Études Anglophones : <http://anglais.u-paris10.fr>
- Site de l'UFR LCE : <http://ufr-lce.u-paris10.fr>

Les élèves des Classes Préparatoires qui souhaitent intégrer le cursus universitaire dans notre département bénéficieront d'un accompagnement spécifique (entretien).

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire dans notre département.

Réunion d'information de rentrée

**Présentation du département et de l'UFR,
et rencontre avec les enseignants référents**

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015

Inscriptions administrative et pédagogique

La première étape consiste à se connecter sur le site de l'université : u-paris10.fr, rubrique « formation » puis « inscription » et à suivre les instructions. L'étudiant sera ensuite convoqué au Bâtiment A pour son **inscription administrative**. **L'inscription pédagogique**, c'est-à-dire l'inscription dans les différents groupes de TD, interviendra ensuite et elle est indispensable.

Aucun étudiant ne sera accepté dans un cours s'il n'a pas effectué préalablement son inscription pédagogique auprès de son secrétariat pédagogique (bâtiment V – 1er étage).

En l'absence d'une inscription pédagogique correctement effectuée, les résultats du contrôle continu ou terminal ne seront pas validés. Lors de cette inscription, l'étudiant choisit les horaires des cours qu'il doit suivre. L'organisation de la licence étant fondée sur un système semestriel, l'emploi du temps sera valable pour tout le semestre.

POUR S'INSCRIRE PÉDAGOGIQUEMENT, l'étudiant devra se munir :

1. **de la carte d'étudiant de l'année** qui lui aura été fournie lors de son inscription administrative
2. et, éventuellement, pour les salariés et assimilés, **de tout justificatif** (fiche de salaire, livret de famille....) pour bénéficier du contrôle dérogatoire.

Les étudiants ayant des examens de rattrapage à passer en juin devront attendre leurs résultats pour s'inscrire dans les T.D.

Pour les inscriptions pédagogiques :

Consulter d'abord le site de l'UFR LCE pour le calendrier : <http://ufr-LCE.u-paris10.fr/>

- *Première année (L1)* : **bureau V 133**
- *Deuxième année (L2)* : **bureau V 132**
- *Troisième année (L3)* : **bureau V 131**

Pour les autres enseignements, se renseigner auprès des départements concernés :

- ✓ *Allemand* : bureau V127
- ✓ *Espagnol* : bureau V131
- ✓ *Italien* : bureau V127
- ✓ *Portugais* : bureau V131
- ✓ *Lettres modernes* : bât. L, bureaux 106 et 107
- ✓ *Langues anciennes* : bureau 109, bât. L

Avis important à lire soigneusement

Choix des modalités de contrôle

Le contrôle continu étant la règle pour tous les enseignements, aucun changement de modalités de contrôle ne sera possible cinq semaines après le début des enseignements. Il est interdit de « panacher » contrôle continu et contrôle dérogatoire.

Les étudiants ne peuvent en aucune manière s'inscrire pour le contrôle continu s'ils ne peuvent suivre en totalité tous les cours et T.D. pour chaque U.E. (sauf absence exceptionnelle). Il est rappelé que **par décision du conseil de l'U.F.R. d'Études Anglo-Américaines** du 16 mars 1979 :

« Les étudiants qui devront s'inscrire en contrôle dérogatoire ne sont PAS EXCLUS des cours et T.D. que leurs horaires leur permettent de suivre. Il leur est RECOMMANDÉ de le faire pour se familiariser avec le contenu complet des U.E. et se préparer ainsi pour les épreuves de l'examen. »

Calendrier universitaire 2015-2016

Premier semestre

Semaine d'accueil lundi 7 septembre 2015 au samedi 12 septembre 2015

Début des cours lundi 14 septembre 2015

Vacances de la Toussaint du samedi 24 octobre 2015 au soir au lundi 2 novembre 2015 au matin

Fin des cours samedi 19 décembre 2015 au soir

Vacances de Noël du samedi 19 décembre 2015 au soir au lundi 4 janvier 2016 au matin

Révisions

du lundi 7 décembre 2015 au samedi 12 décembre 2015

Examens

Premier semestre du lundi 4 janvier 2016 au samedi 16 janvier 2016

Deuxième semestre

Début des cours lundi 18 janvier 2016

Fin des cours samedi 23 avril 2016 au soir

Vacances d'hiver du samedi 27 février 2016 au soir au lundi 7 mars 2016 au matin

Vacances de printemps du samedi 23 avril 2016 au soir au lundi 2 mai 2016 au matin

Révisions

Première session du lundi 11 avril 2016 au samedi 16 avril 2016

Examens

Deuxième semestre du lundi 2 mai 2016 au mercredi 18 mai 2016

Deuxième session d'examens

Révisions du lundi 30 mai 2016 au samedi 11 juin 2016

Examens du lundi 13 juin 2016 au mardi 28 juin 2016

Jours fériés hors vacances :

- Armistice 1918 : mercredi 11 novembre 2015
- Lundi de Pâques : lundi 28 mars 2016
- Ascension : jeudi 5 mai 2016
- Lundi de Pentecôte : lundi 16 mai 2016

Administration du département d'études anglophones

Directrice de l'UFR LCE	Hélène AJI (bureau V125)
Directeurs du département	Jean-Bernard BASSE Clotilde PRUNIER (bureau V 203)
Responsable administrative de l'UFR LCE	Mme Dominique LIN (bureau V 124)

Accueil des étudiants

Nos secrétariats sont ouverts

du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au bâtiment V

Licence 1 : Mme Lheullier, bureau V133

Licence 2 : M. Bennaceur-Thérésine, bureau V 132

Licence 3 : Mme Adjadj, bureau V131

Non-spécialistes : M. Gripon, bureau VR12

Pour plus d'informations, consulter le site web du Département d'Études Anglophones: <http://anglais.u-paris10.fr/>

Responsabilités pédagogiques

Licence et master

<i>Licence LLCER Anglais L1</i>	Cécile Birks et Agnès Leroux
<i>Licence LLCER Anglais L2</i>	Martine Sekali et Anny Crunelle
<i>Licence LLCER Anglais L3</i>	Laurence Gervais et Fiona Rossette
<i>Anglais non-spécialistes arts, langues, lettres</i>	Murielle Philippe
<i>Anglais non-spécialistes droit</i>	Séverine Letalleur
<i>Tutorat</i>	Catherine Bois
<i>Master « études anglophones », M1</i>	Clotilde Prunier
<i>Master « études anglophones », M2</i>	Anne-Marie Paquet-Deyris
<i>Master « traduction et interprétation » (traduction anglaise spécialisée)</i> <i>Traduction spécialisée droit et économie</i>	Christine Berthin
<i>Master « traduction et interprétation » (traduction anglaise spécialisée)</i> <i>M2 Pro Traduction spécialisée audiovisuel</i>	Serge Chauvin et Anne Crémieux
<i>Master « Études européennes et internationales »</i> <i>[Affaires internationales et négociation interculturelle]</i> <i>M1</i>	Frédéric Heurtebize
<i>Master « Études européennes et internationales »</i> <i>[Affaires internationales et négociation interculturelle]</i> <i>M2 Pro</i>	Pierre Arnaud et Laurence Gervais

Licences bilingues

<i>Droit-anglais L1-L4</i>	Jean-François Moisan
<i>Droit-anglais, L5-L6, M1, M2</i>	Sebastian McEvoy
<i>Économie-gestion-anglais, L1-L6</i>	Brigitte Marrec
<i>Anglais-histoire</i>	Daniel Foliard

Concours

<i>Agrégation externe</i>	Emily Eells
<i>Concours internes, formation continue</i>	Véronique Rauline
<i>CAPES externe</i>	Agnès Leroux

Enseignement à distance (service Comete)

<i>L1-L2</i>	Bernard Cros
<i>L3</i>	Brigitte Marrec

<i>Recrutement et encadrement des lecteurs</i>	Cécile Birks
<i>Lecteurs partant</i>	Pierre Guerlain
<i>Assistants partant</i>	Christine Berthin et Anne Battesti
<i>Etudiants Erasmus</i>	Laurence Gervais
<i>Equivalences</i>	Anny Crunelle et Claude Dorey
<i>Site Internet du département</i>	Anne Crémieux et Yan Brailowsky

Bibliothèques

Bibliothèque de langues :

Bât. V, porte 108

Horaires: de 9 h à 17h30

Responsable : **M. Damien LEROUX**

Bibliothèque universitaire :

2, allée de l'Université

(Service commun de documentation)

Pour plus d'informations :

<https://scd.u-paris10.fr>

Tutorat de première année

Responsable : Catherine Bois

Les tutorats sont des groupes de travail animés par des étudiants de Master, et destinés à aider les étudiants de 1ère année qui sont en difficulté, ou qui ont simplement des résultats un peu moyens : à chacun, ainsi, de demander de l'aide et des conseils selon ses besoins, que ce soit en langue (grammaire et traduction), en littérature, ou en civilisation.

Le travail fait en tutorat n'est sanctionné par aucune note, et ne vise qu'à vous aider à améliorer vos résultats. Les relations avec le tuteur, comme avec les autres étudiants du groupe, y sont informelles et chaleureuses, et le tutorat est aussi une excellente occasion de pratiquer librement l'anglais à l'oral.

Ces groupes de tutorat seront ouverts au **second semestre**, et accueilleront chacun huit personnes au maximum. **L'assiduité y est obligatoire** (on ne peut, pour des raisons pratiques, budgétaires, et pédagogiques, offrir des tutorats « à la carte »). Il s'agira donc de consacrer **une heure par semaine**, pendant huit semaines, à ce groupe de travail où vous serez épaulés dans votre apprentissage de l'anglais et des disciplines universitaires qui y sont associées.

La participation assidue aux tutorats est obligatoire pour les étudiants qui n'auraient pas obtenu la moyenne en langue (grammaire et traduction) en fin de premier semestre. Pour les autres, la participation est purement volontaire, mais encore une fois requiert l'assiduité une fois que l'on a choisi de s'inscrire.

Tous ceux qui doivent s'inscrire, et tous ceux qui le veulent, ne manqueront pas, dès l'obtention de leurs résultats du premier semestre, de se mettre en rapport avec Madame Bois, en laissant un mot dans son casier, avec leurs coordonnées et leurs disponibilités horaires au second semestre.

Les emplois du temps du second semestre comporteront des créneaux horaires précis réservés aux tutorats (au moins un par jour). Il vous est donc instamment demandé de laisser disponible au moins l'un de ces créneaux d'une heure dans votre emploi du temps, en ne vous inscrivant à aucun cours (ni en LCE, ni dans une autre UFR) à ce moment-là.

Licence par correspondance

Responsables: Bernard Cros (L1 et L2), Brigitte Marrec (L3)

L'Université Paris Ouest assure une préparation par correspondance à la licence LLCER anglais. Elle comporte l'accès aux cours via une plateforme informatique sur Internet, ainsi que la correction de devoirs par les enseignants pendant l'année. Pour tous renseignements, s'adresser au service Comete: bureau E. 202 (Tél. : 01 40 97 59 51 / 01 40 97 74 14)

Site Internet : <http://ead.u-paris10.fr/>

Postes de lecteurs

Responsable: Pierre Guerlain

Des postes de lecteurs dans des universités et collèges en Grande-Bretagne, aux U.S.A. et au Canada sont disponibles. Il faut être titulaire d'une licence au moment de poser sa candidature, et avoir obtenu le M1 en juin pour pouvoir partir.

Postes d'assistants

Responsable : Christine Berthin

Des postes d'assistants sont proposés dans des établissements secondaires au Royaume-Uni, en Irlande, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux États-Unis. Pour être candidat, il faut être inscrit à Paris Ouest Nanterre, être titulaire du DEUG complet (L1 et L2) pour les îles britanniques, et de la licence pour les autres pays. Des réunions d'information seront organisées en novembre et seront annoncées par voie d'affiche et sur le site du Département d'Études Anglophones. Les dossiers de candidature et une notice seront disponibles à cette occasion. En général, la campagne de candidature est close tout début janvier.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Berthin à l'adresse suivante : cmurphy@u-paris10.fr

Service des relations internationales

L'Université Paris Ouest Nanterre organise depuis plusieurs années des échanges avec des universités européennes dans le cadre du programme SOCRATES-ERASMUS. Cela signifie que tout étudiant désireux de poursuivre des études dans une université européenne peut postuler. Il préparera soit un diplôme soit des éléments constitutifs d'un diplôme qui seront validés dans son diplôme français. Les destinations couvrent quasiment tous les pays européens, et l'étudiant peut partir 6 ou 9 mois. Cependant, nous vous conseillons de partir 9 mois.

La politique du Département d'Études Anglophones est de considérer les candidatures à un échange ERASMUS seulement à partir de la 3^e année de licence.

C'est donc à partir de la fin du 1^{er} semestre de la 2^e année que les étudiants intéressés par un échange doivent s'informer en vue d'une candidature.

Des échanges sont également prévus avec la Russie dont les conditions sont les mêmes que celles définies ci-dessus.

Enfin, des échanges ont lieu avec les États-Unis et le Canada. Il vous sera alors demandé de passer le TOEFL, sauf pour le Québec. Comme pour les échanges européens, les matières étudiées seront validées dans le diplôme français.

Ces échanges permettent d'approfondir ou d'améliorer une autre langue, d'étudier dans un autre pays, d'aborder une autre culture et un autre mode de vie. N'hésitez pas à partir, pensez à votre avenir : la mobilité est très appréciée des entreprises. **Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre au Bâtiment A, Bureau 106, 1^{er} étage.**

Enseignants

Il est possible de contacter les enseignants du département en leur laissant un message dans la boîte aux lettres verte située devant la salle des casiers (bât. V, 2^e étage).

Hélène AJI, Professeur	Littérature américaine
Pierre ARNAUD, Maître de Conférences	Civilisation, monde des affaires
Jean-Bernard BASSE, M. de Conférences	Littérature et art américains
Anne BATTESTI, M. de Conférences	Littérature américaine
Claire BAZIN, Professeur	Littérature britannique
Christine BERTHIN, Professeur	Traduction, littérature britannique
Cécile BIRKS, M. de Conférences	Traduction, littérature britannique
Catherine BOIS, M. de Conférences	Littérature britannique
Yan BRAILOWSKY, M. de Conférences	Civilisation et littérature britanniques des XVI ^e -XVII ^e s.

Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY, M. de Conférences	Traduction, art et littérature britanniques
Serge CHAUVIN, Professeur	Traduction, cinéma, littérature américaine
Marc CHEMALI, M. de Conférences	Traduction, littérature britannique
Gwendoline CHIRINOS, PRAG	Traduction, anglais juridique
Flore COLOUMA, M. de Conférences	Linguistique, littérature irlandaise
Anne CRÉMIEUX, M. de Conférences	Civilisation américaine, cinéma
Bernard CROS, M. de Conférences	Civilisation britannique, anglais juridique
Cornelius CROWLEY, Professeur	Civilisation britannique
Anny CRUNELLE, Professeur	Littérature anglaise, XVIIe siècle
François CUSSET, Professeur	Civilisation américaine
Camille DEBRAS, M. de Conférences	Linguistique
Chantal DELOURME, Professeur	Littérature britannique
Claude DOREY, M. de Conférences	Littérature américaine
Laurence DUBOIS, PRAG	Civilisation britannique
Myriam-Isabelle DUCROCQ, M de Conférences	Civilisation britannique, XVIIème siècle
Emily EELLS, Professeur	Littérature britannique, art, traduction
Charlotte ESTRADE, M. de Conférences	Littérature et Traduction
Daniel FOLIARD, M. de Conférences	Civilisation britannique
Anne-Laure FRANÇOIS, PRAG	Civilisation américaine
Laurence GERVAIS, Professeur	Civilisation américaine
Leïla GHERMANI, M. de Conférences	Littérature britannique XVIe-XVIIIe s.
Amandine GRAFF, PRAG	Civilisation
Pierre GUERLAIN, Professeur	Civilisation américaine
Frédéric HEURTEBIZE, M. de Conférences	Civilisation américaine
Catherine KOHLER, M. de Conférences	Civilisation britannique
Thierry LABICA, M. de Conférences	Civilisation britannique
Anne-Claire LE RESTE, M. de Conférences	Littérature, traduction
Agnès LEROUX, M. de Conférences	Linguistique anglaise
Séverine LETALLEUR, M. de Conférences	Anglais juridique
Brigitte MARREC, M. de Conférences	Civilisation américaine
Sebastian McEVOY, Professeur	Droit anglais
Jean-François MOISAN, M. de Conférences	Civilisation britannique, anglais juridique
Bruno MONFORT, Professeur	Littérature américaine
Daniel MORALY, PRCE contractuel	Traduction, grammaire, non-spécialistes
Agnès MULLER, PRAG	Linguistique anglaise
Anne-Marie PAQUET-DEYRIS, Professeur	Cinéma, Littérature et culture américaines
Sandrine PARAGEAU, M. de Conférences	Civilisation britannique
Clotilde PRUNIER, Professeur	Civilisation britannique
Sophie RAINERI, M. de Conférences	Linguistique anglaise
Véronique RAULINE, M. de Conférences	Linguistique anglaise
Caroline ROLLAND-DIAMOND, M. de Conférences	Civilisation américaine
Fiona ROSSETTE, M. de Conférences	Linguistique anglaise
Laetitia SANSONETTI M. de Conférences	Traduction, littérature XVIe et XVIIe s.
Florence SCHNEIDER, M. de Conférences	Littérature irlandaise
Martine SEKALI, Professeur	Linguistique anglaise
Naomi TOTH, M. de Conférences	Littérature britannique
Anne TRÉVISE, Professeur	Linguistique anglaise
Laurence VEYSSIERE-HARRIS, PRAG	Anglais économique

Licence arts, lettres et langue

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

Spécialité : Anglais

Présentation de la Licence LLCER anglais

Pendant les trois années de Licence, l'étudiant suit un programme centré sur la maîtrise des trois éléments dont l'association fait la spécificité des études anglophones : la compétence linguistique, la connaissance de la littérature de langue anglaise, la connaissance des sociétés de l'aire culturelle anglophone.

En fonction des semestres et du parcours choisi par l'étudiant, les enseignements associent, dans des proportions variables :

- études du monde anglophone : grammaire, traduction, langue orale, littérature, civilisation ;
- lettres modernes ou langue vivante 2 ou histoire, ou philosophie ou cultures des pays de langues européennes
- méthodologie du travail universitaire ;
- enseignements « transversaux » : expression française, pré-professionnalisation, informatique

Structure de la formation

Licence 1		Contenu 1 19h / semaine
Enseignements fondamentaux	30	Anglais : langue écrite et orale, grammaire, étude de documents, traduction, littérature et civilisation britanniques et américaines
Enseignements complémentaires	18	Au choix : Approfondissement Anglais / Lettres / Histoire / Philosophie / Allemand / Espagnol / Italien / Portugais / Cultures des pays de langues européennes
Parcours personnalisé	9	Les grands repères 1 et 2
Préprofessionnalisation	3	Module de français ; module préprofessionnalisation
Licence 2		Contenu 2 20h / semaine
Enseignements fondamentaux	30	Anglais : grammaire, langue écrite et orale, version, thème, littérature et civilisation britanniques et américaines, vaste choix de cours de spécialité
Enseignements complémentaires	18	Au choix : Approfondissement Anglais / Lettres / Histoire / Philosophie / LV2 / Cultures des pays de langues européennes
Parcours personnalisé	9	Parcours personnalisé au choix (cf. ci-dessous) ou Métiers de la culture à l'international
Préprofessionnalisation	3	Module informatique c2i
Licence 3		Contenu 3 21h / semaine
Enseignements fondamentaux	30	Anglais : grammaire, langue écrite et orale, linguistique, version, thème, littérature et civilisation britanniques et américaines, vaste choix de cours de spécialité
Enseignements complémentaires	18	Au choix : Approfondissement Anglais / Lettres / Histoire / Philosophie / LV2 / Cultures des pays de langues européennes
Parcours personnalisé	9	Parcours personnalisé au choix (cf. ci-dessous) / Métiers de la culture à l'international / FLE / Enseignement
Préprofessionnalisation	3	Modules préprofessionnalisation ; Stage

DESCRIPTIFS

Enseignements de L1 (Semestre 1)

U.E. : 3VEAUF13

E.C. : 3VAA1TRD : Traduction et grammaire

Responsable(s) : Claude DOREY, Charlotte ESTRADE

Durée du cours : 3h hebdomadaires (2x1h30)

ECTS : 4,5 ECTS

Enseignant(s) : Claude DOREY (traduction), Charlotte ESTRADE (grammaire).

Programme

Grammaire :

Au premier semestre (S1), on étudiera le groupe verbal et plus précisément :

–le type de verbe : transitif/indirect, intransitif ; les verbes prépositionnels et les verbes à particule ;

–les auxiliaires BE, HAVE et DO ;

–les temps simples : présent et prétérit ;

–les formes auxiliées : be + -ing ;

–les formes auxiliées : le present perfect et le past perfect ;

–le passif ;

–les modaux ;

–les formes périphrastiques de la modalité : be able to, have to, ought to, would rather, used to, had better... ;

–le « subjonctif » et l'impératif ; les reprises elliptiques.

Traduction :

L'enseignement est envisagé comme une introduction à la méthodologie de la traduction. Il s'agit de familiariser les étudiants avec les étapes et les outils de la lecture de textes en langue anglaise (vision globale, vision détaillée, ponctuation, segmentation de la phrase, utilisation des dictionnaires unilingues et bilingues, etc.) et de les sensibiliser aux limites de la traduction littérale et aux dangers de la traduction « projective ». Cet enseignement sera ponctué d'exercices de méthodologie de la traduction (version/thème), et d'apprentissage de vocabulaire issu des textes traduits. En thème, le travail aura surtout pour but de renforcer la compétence grammaticale. On s'appuiera sur des exercices de thème grammatical ainsi que sur des cours extraits authentiques.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire:

J.C. Burgués, S. Persec, *Grammaire raisonnée de l'anglais 2*, Ophrys.

Ouvrages de référence:

M. Grevisse, *Le bon usage*, Duculot.

P. Larreya, C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman University (nouvelle édition)

M. Malavieille, G. Mutch, W. Rotge, *Exercices de thème grammatical*, P.U.F.

Riegel, Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, P.U.F.

A. Trevisse, *Le prétérit anglais*, Nathan.

D'autres ouvrages peuvent être conseillés par les enseignants, ainsi que des dictionnaires.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Contrôle dérogatoire

Écrit 3h (2 épreuves x 1h30)

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF13

E.C. : 3VAA1EEC : Expression écrite

Responsable(s) : Naomi TOTH

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Catherine BOIS, Gwendoline CHIRINOS

Programme

Ce cours a pour objet d'initier l'étudiant aux différents procédés d'écriture en anglais. Il prolonge le travail effectué en traduction et en grammaire et vise à aider l'étudiant à aborder avec confiance les exercices fortement codifiés que les études anglaises requièrent dans leur ensemble. Il permet également à l'étudiant de pratiquer l'écriture de fiction en prenant appui sur l'étude des techniques narratives dans le cours de littérature *Lire un texte*.

Le travail de la première partie du semestre sera centré sur les discours analytique et argumentatif, avec la production de résumés de textes journalistiques, des analyses de documents

culturels (documents écrits, iconographiques, cinématographiques et/ou télévisuels) et d'essais portant sur des sujets variés. Les contraintes et codes des commentaires et dissertations de littérature et de civilisation y seront abordés.

Quant à la seconde partie du semestre, elle portera sur les mécanismes de la fiction : passage de l'énonciation directe vers la reprise indirecte, réécriture de passages de fiction avec changement de narrateur, de point de vue et/ou de temporalité, emprunt et déplacement d'un principe narratif dans un nouveau contexte, reprise des codes génériques etc...

Bibliographie

Ouvrages recommandés :

J. Andreyev, *L'Indispensable en anglais*, "Say it with style", Bréal, 2002.

J. Andreyev, *Journal'ease : Exercices*, Bréal, 1999.

F. Grellet, *Writing for Advanced Learners of English*, Cambridge University Press, 1996.

F. Gusdorf, *Words : Universités*, Ellipses, 1993.

P. Laruelle, *Mieux écrire en anglais*, PUF, 1998.

M. Malavieille et W. Rotgé, *La Grammaire anglaise*, collection Bescherelle, Hatier, 1997.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit 1h30

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF13

E.C. : 3VAA1CPL : Compréhension orale

Responsable(s) : Flore COULOUMA

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Lecteurs anglophones

Programme

Les objectifs au premier semestre sont la compréhension et l'expression orale. À partir de divers supports (audio et écrits), les cours développeront la compréhension orale, la prise de notes à partir de documents audio, la restitution à l'oral et la discussion en groupe. Des séances ponctuelles seront consacrées à l'acquisition de vocabulaire spécifique et à des exercices systématiques de prononciation de l'anglais. Pour

vous familiariser avec la compréhension orale, et en préparation au cours spécifique en laboratoire du deuxième semestre, il vous est vivement recommandé de vous rendre régulièrement sur les sites de radios anglophones :

<http://www.bbc.co.uk/radio>

<http://www.npr.org>

<http://www.rte.ie/radio>

Bibliographie

La bibliographie est INDICATIVE (ouvrages à consulter à la BU)

F. ILLINGWORTH, L. LAROCHE, *Le Robert et Collins, Vocabulaire anglais*, Paris : Le Robert, 2007.

J. REY, C. BOUSCAREN, A. MOUNOLOU, *Le Mot et l'idée 2 anglais*, Paris : Ophrys, 2000.

C. BOUSCAREN, F. LAB, *Les Mots entre eux*, Paris : Ophrys, 2006.

J.-Ph. WATBLED, *La Prononciation de l'anglais*, collection 128, Paris : Armand Colin, 2006.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit en labo 1h (compréhension orale)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF16

E.C. : 3VAA1LAN : Littérature anglophone et étude de textes

Responsable(s) : Anne BATTESTI

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Corinne ALEXANDRE-GARNER, Catherine BOIS, Charlotte ESTRADE, Laila GHERMANI, Anne-Claire Le RESTE, Naomi TOTH

Programme

On étudiera des nouvelles en anglais, textes de fiction complets et cependant assez courts pour que l'on puisse varier les objets d'études et en apprécier la grande diversité : une brochure de nouvelles sera distribuée aux étudiants lors du premier cours. Pour enrichir la compréhension de ces textes littéraires, on s'intéressera en particulier :

à la construction des récits (quelles attentes du lecteur sont alors créées, comblées ou déjouées ?)
aux effets de la narration (qui raconte, et donc qui sait quoi ? comment cela affecte-t-il l'expérience

de lecture et l'interprétation ?)

Ces outils d'analyse, indispensables mais qui ne sauraient être une fin en soi, sont toujours au service de l'interprétation des textes, et doivent servir une meilleure compréhension des possibilités du sens dans le discours de fiction (par exemple, la construction de l'implicite, ou les effets de l'ironie éventuelle).

Ce cours propose donc de faire acquérir ou d'affermir des compétences de lecture pour aviver le plaisir de lire, qui engage l'intelligence aussi bien que l'imagination !

Bibliographie

Françoise Grellet, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette, 1996.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit 1h30

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF16

E.C. : 3VAAMCGB : Civilisation britannique

Responsable(s) : Cornelius CROWLEY

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cornelius CROWLEY, Laurence DUBOIS, Daniel FOLIARD, Laurence HARRIS, Cathy KOHLER, Thierry LABICA, Sandrine PARAGEAU

Programme

Ce cours d'introduction à la civilisation britannique vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre les spécificités de la société britannique contemporaine et son fonctionnement, dans la tension entre traditions et adaptations aux enjeux du vingt et unième siècle. Défini comme une monarchie parlementaire et caractérisé par une histoire religieuse complexe, mais aussi par une composante multiculturelle induite par le passage de l'Empire au Commonwealth, le Royaume-Uni est confronté à la montée de nationalismes « régionaux », au point que l'on peut parfois se demander ce qu'« être britannique » peut encore signifier.

Suivant une approche historique et thématique, ce cours s'articulera autour de quatre axes principaux :

Aspects géographiques et démographiques :
– l'organisation du territoire et les inégalités

Nord-Sud

– la composition de la population en termes ethniques, sociaux et religieux

Aspects identitaires :

– la question du multiculturalisme et de l'immigration

– la question de l'« unité » du Royaume-Uni : rappels historiques et introduction à la notion de « dévolution » au Pays de Galles et en Écosse ; spécificité de l'Irlande du Nord

Aspects politiques et institutionnels :

– introduction au paysage politique britannique et spécificité du système électoral

– monarchie parlementaire et introduction à la constitution

Relations internationales : la place du Royaume-Uni dans le monde

Bibliographie

Bibliographie obligatoire :

Sarah Pickard, *Civilisation britannique – British Civilization*, édition bilingue, Paris, Pocket, nouvelle édition, 2014.

Bibliographie indicative :

John Oakland, *British Civilization : An Introduction*, London, Routledge, 6th edition, 2006.

Fabrice Bensimon, Frédérique Lachaud, Stéphane Lebecq, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Histoire des îles Britanniques*, Paris, PUF, coll. "Manuels Quadridge", 2007.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit 1h30

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Être capable de lire un article de presse en anglais, même si la compréhension est globale.

U.E. : 3VEAUC14 (Cultures des pays de langues européennes)
E.C. : 3VEU1INT : Introduction aux cultures des pays de langues européennes

Responsable(s) : Serge CHAUVIN

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Serge CHAUVIN, Silvia CONTARINI, Graça DOS SANTOS, Marie LECOUEY, Marion PICKER

Programme

Après une séance inaugurale portant sur des notions telles que culture(s), contre-culture, interculture et multiculturalité, ainsi que sur les cultural studies, ce cours d'introduction à l'EC « Cultures des pays de langues européennes » se veut une présentation des enjeux culturels spécifiques à chaque aire linguistique :

Aire anglophone : La culture populaire

Aire hispanophone : Migrants et migrations dans

l'espace hispanique

Aire lusophone : Portugal et Brésil : deux pays, plusieurs visages

Aire italophone : Italie : le passé dans le présent

Aire germanophone : Les lieux de mémoire allemands

Bibliographie

Une bibliographie spécifique à chaque aire linguistique sera communiquée aux étudiants lors du premier cours.

Contrôle continu

Note d'écrit évaluant la compréhension orale

Contrôle dérogatoire

Écrit 1h

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Bonne maîtrise du français.

Enseignements de L1 (Semestre 2)

U.E. : 3VEAUF23

E.C. : 3VAB2TRD : Traduction et grammaire

Responsable(s) : Claude DOREY, Charlotte ESTRADE

Durée du cours : 3h hebdomadaires (2x1h30)

ECTS : 4,5 ECTS

Enseignant(s) : Claude DOREY (traduction), Charlotte ESTRADE (grammaire)

Programme

Grammaire:

Au second semestre (S2), on étudiera le groupe nominal et plus précisément :

–le genre et le nombre du nom (pluriels réguliers / irréguliers)

–le type de nom : collectif / dénombrable / indénombrable, etc.)

–les déterminants Ø, a et the ; les déterminants possessifs

–les démonstratifs

–les quantifieurs

–le génitif et les structures Nom of Nom

–les noms composés

–les adjectifs

–les comparatifs et les superlatifs

–les pronoms personnels et possessifs

–les pronoms réfléchis et réciproques

Le groupe verbal sera considéré comme connu

car étudié au premier semestre. Certaines formes grammaticales du groupe verbal pourront être revues en cours.

Traduction:

L'enseignement se donne pour visée d'approfondir les exercices pratiqués au premier semestre : familiarisation et maîtrise des étapes et outils de la lecture, sensibilisation accrue aux limites de la traduction littérale et aux dangers de la traduction « projective ». Cet enseignement sera, lui aussi, ponctué d'exercices de méthodologie et de traduction, en version comme en thème. En thème, on s'efforcera de passer le cap des exercices grammaticaux pour aborder la traduction de divers textes, littéraires, journalistiques, etc.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire:

J.C. Burgué et S. PERSEC, *Grammaire raisonnée 2*, Paris, Gap, Ophrys, 2006.

Ouvrages recommandés :

Grevisse, *Le bon usage*, Duculot.

P. Larreya, C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman University (nouvelle édition)

M. Malavieille, M. Quivy, W. Rotgé, *Exercices* (anglais collection Bescherelle)

M. Malavieille, G. Mutch, W. Rotgé, *Exercices de thème grammatical*, P.U.F.

Riegel, Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, P.U.F.

A. Trevisse, *Le prétérit anglais*, Nathan.

D'autres ouvrages peuvent être conseillés par les enseignants, ainsi que des dictionnaires.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Contrôle dérogatoire

Écrit 3h (2 épreuves x 1h30)

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF23

E.C. : 3VAB2CPL : Langue orale

Responsable(s) : Flore COULOUMA

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Lecteurs

Programme

Tmoqnf q l l d c-
bnt q ' ' cnl hbk nt c`nr kdr k anq snlqdr
l t ksh deh dmkaql-rdqulbd(oqnonrdq `t wdst ch nsr
cdr cnbt l dnr `t sgdnstpt dr `o` qstq cdrpt dkr rdqns
sq u` hkd k bnl oqgdnrhmms k qdrst shm` l'oral
pendant les cours.

Kdr dnrqf lrsqll dnr cnmdqns kdt `t msq u` hkd bqs
cd oqdo` q shm` cnl hbk+pt h ont qj dsq nmsd et
comptera dans la note finale : transcription

orthographique d'un extrait et questions de
bnl oqgdnrhm+rt qkd l ncdle des partiels en classe.

K-lbg` nf d nq k dm bnt q bnl okdsq kd sq u` hkd cd
bnl oqgdnrhm ds oq dssq `t w dst ch nsr cd
oq spt dq `bshudl dnr k k nft d nq kd- Cdr rt oonqr
rt ookdl dnr hqr+`t chr+ulc dnr nt dcrits pourront
dsq t shrds pour travailler l'expression orale
pendant les cours.

Bibliographie

Il est uhdl dnr qdbnl l `mrd c-
écouter tous les jours kdr bg` fndr cd q cfn `nf knognndr chet rdes sur Internet,
comme par exemple :

Radio 4 (anglais britannique) : <http://www.bbc.co.uk/radio4/> [<http://www.bbc.co.uk/radio4/>]

RTE radio (anglais d'Irlande) : <http://www.rte.ie/radio/> [<http://www.rte.ie/radio/>]

MOQ` nf k hr `l dricain) : <http://www.npr.org/> [<http://www.npr.org/>]

ABC (anglais australien) : <http://www.abc.net.au/> [<http://www.abc.net.au/>]

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

épreuve écrite de compréhension orale en laboratoire, une heure

Langue(s) du cours : anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF26

E.C. : 3VAB2EEC : Expression écrite

Responsable(s) : Naomi TOTH

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Gwendoline CHIRINOS, Charlotte ESTRADE, Anne-Claire LE RESTE, lecteurs anglophones

Programme

Prolongement du travail effectué au premier semestre en *Expression écrite*, ce cours a pour objectif de consolider et d'améliorer la maîtrise des codes de l'écriture en anglais dans des contextes divers et aux fins variées.

La première partie du semestre sera de nouveau centrée sur les discours analytique et argumentatif. Elle approfondira le travail amorcé au premier semestre à travers des exercices tels l'analyse synthétique de documents culturels (écrits, iconographiques, cinématographiques

et/ou télévisuels), l'essai et la dissertation.

La deuxième partie du semestre portera sur l'écriture de fiction et s'articulera aux questions abordées dans *Littérature du monde anglophone*. Elle permettra aux étudiants d'élaborer des réponses aux textes de fiction sous la forme d'adaptation générique et/ou intermédiaire, de réécriture avec contraintes, de rédaction de débuts et suites de textes, de rédaction d'un journal de lecture ...

Bibliographie

Ouvrages recommandés :

J. Andreyev, *L'indispensable en anglais*, "Say it with style" Bréal, 2002.

J. Andreyev, *Journal'ease : Exercices*, Bréal, 1999.

F. Gusdorf, *Words : Universités*, Ellipses, 1993.

F. Gusdorf, *For and against. Debating in English*, Ellipses, 2010.

F. Grellet, *Writing for Advanced Learners of English*, Cambridge University Presse, 1996.

M. Malavieille et W. Rotgé, *La Grammaire anglaise*, collection Bescherelle, Hatier, 1997.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit 1h30

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF26

E.C. : 3VAB2LAN : Littérature. Littérature, études de textes

Responsable(s) : Florence SCHNEIDER

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Corinne BIGOT, Charlotte ESTRADE, Anne-Claire LE RESTE, Anne-Marie PAQUET-DEYRIS, Florence SCHNEIDER, Naomi TOTH

Programme

Ce cours propose aux étudiants de première année d'aborder à la fois une œuvre suivie, *The Bluest Eye* de Toni Morrison, et de travailler sur des extraits de genres littéraires variés (poésie, fiction, théâtre), rassemblés dans une brochure distribuée aux étudiants. Ces extraits seront regroupés autour d'enjeux littéraires récurrents comme la description de personnages, l'incipit ou

la fin de roman, la rencontre, etc... Par le biais de ces textes et de quelques documents théoriques, des questions centrales telles que le descriptif, la voix, la focalisation seront abordées. Ainsi, au plaisir de la découverte de textes variés s'ajoute l'acquisition progressive d'outils linguistiques permettant une approche littéraire des textes.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire : *The Bluest Eye*, de Toni Morrison, ed Vintage

Bibliographie indicative

Françoise Grellet, *A Handbook of Literary Terms*, Hachette Université.

M.H. Abrams, *A Glossary of Literary Terms*, Heinle & Heinle.

Toni Morrison's The Bluest Eye, Modern Critical Interpretations, edited with an introduction by H.Bloom, Chelsea House Publishers, Philadelphia, 1999

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF26

E.C. : 3VAB2CUS : Introduction à la civilisation américaine

Responsable(s) : François CUSSET

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : François CUSSET, Sarah FORZLEY, Laurence GERVAIS, John THORNTON

Programme

Ce cours propose une introduction vivante et pluridisciplinaire (histoire, sciences sociales, études culturelles) à la société nord-américaine, à la fois pour repérer les grandes lignes d'une histoire de trois siècles que détailleront les cours suivants, et pour présenter dans ses paradoxes et toute sa singularité la réalité étatsunienne : ségrégation et multiculturalisme, puritanisme et diversité des modes de vie, urbanisme et grands espaces, dynamisme marchand et inerties institutionnelles, isolationnisme et hégémonie mondiale. L'étude en classe de documents historiques, d'extraits de grands essais et d'articles de presse offrira autant de points d'entrée originaux au cœur de la civilisation américaine.

Il s'agit pour l'étudiant d'acquérir trois réflexes

indispensables à une bonne compréhension du monde nord-américain, loin des clichés français sur la question : rapporter les réalités les plus contemporaines à une histoire et des traditions spécifiques, envisager la société américaine dans sa diversité tout en maîtrisant les diagonales clés (système économique, légalisme, moralité, libertés formelles, devenirs), la parcourir aussi dans toute sa variété géographique et culturelle, de New York à Los Angeles sans oublier le continent qui les relie. Au cœur de cette introduction, on se demandera ce qui a fait des États-Unis l'unique puissance hégémonique durable du XXe siècle, et le modèle de puissance et d'équilibre/déséquilibre qu'ils lèguent au monde pour le nouveau millénaire.

Bibliographie

Alan BRINKLEY, *The Unfinished Nation : A Concise History of the American People* (New York, McGraw Hill)

OU

Howard ZINN, *A People's History of the United States* (New York, Harper Perennial)

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC24 (Cultures des pays de langues européennes)

E.C. : 3VEU2ANG : Espace anglophone. La culture populaire

Responsable(s) : Serge CHAUVIN

Durée du cours : 1h30 hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY, Serge CHAUVIN, Laurence GERVAIS

Programme

Dans l'aire anglophone, la culture populaire sera étudiée essentiellement dans le contexte de sa diffusion de masse, aux vingtième et vingt-et-unième siècles, sous des formes manifestant divers degrés d'institutionnalisation.

1) Une première approche consistera à essayer de cerner la notion même de culture populaire et d'interroger les rapports entre les termes qui la composent. Dans un contexte britannique, on abordera la culture populaire plus spécifiquement dans ses liens à la représentation et à la construction d'une identité nationale, à travers les arts visuels (le *pop art*, art populaire ?, les expositions et mises en scène de la culture britannique) et la musique pop.

2) Hollywood et le rêve d'art total : Production de masse pour les masses, le cinéma hollywoodien a emprunté aux formes préexistantes ou contemporaines de culture populaire (*dime novels*, feuilletons, gravure, mélodrame théâtral et music-hall, bande dessinée, radio...). Mais il a toujours aussi aspiré à offrir

un équivalent moderne de la grande forme proposée par le roman victorien, l'opéra ou la peinture d'histoire, et qui combinerait l'apport de tous les arts. On étudiera la persistance de cette double ambition, du cinéma muet aux productions actuelles.

3) Le « street art » dans le paysage urbain américain (1960-2010) : On abordera l'« art urbain » ou « street art » aux États-Unis depuis la naissance du mouvement dans les années 1960 à New York avec le « graffiti boom », puis dans les années 1970 et 1980 où le mouvement s'est développé essentiellement dans le Bronx avec le « bombing » du métro new yorkais. On évoquera également les murs peints chicanos à Los Angeles, et les développements plus récents depuis la fin des années 1990, avec des artistes comme Shepard Fairey, Above, Magda Sayeg et Banksy. Ce faisant on posera la question du « street art » comme activisme urbain subversif, parfois considéré comme une forme d'expression politique.

Bibliographie

1) Simon Frith et al., eds, *The Cambridge Companion to Pop and Rock*, Cambridge University Press, 2001

Richard Hoggart, *The Uses of Literacy* (1957), Penguin Classics, 2009.

J. Russell & S. Gablik, eds., *Pop Art Redefined*, Thames and Hudson, 1969.

John Storey, *Cultural Theory and Popular Culture: an Introduction*, Routledge, 2012.

Raymond Williams, *Culture and Society* (1958), Columbia University Press, 1983.

2) Jean-Loup Bourget, *Hollywood, la norme et la marge* (1998), Armand Colin, 2005.

3) Christian Hundertmark, *The Art Of Rebellion: The World Of Street Art*, Publikat Verlags und Handels, 2004.

Stéphanie Lemoine, *L'Art urbain – Du graffiti au street art*, Gallimard, 2012.

Mur, murs d'Agnès Varda. Film sur les murs peints de Los Angeles. 1980.

Style Wars, documentaire de PBS sur les artistes de « street art » à New York. 1983.

Faites le mur !, documentaire réalisé par Banksy sur l'artiste Thierry Guetta. 2010.

Contrôle continu

Note d'écrit évaluant la compréhension orale

Contrôle dérogatoire

Écrit 1h30

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Bonne maîtrise du français.

Enseignements de L2 (Semestre 3)

U.E. : 3VEAUF33

E.C. : 3VACMTRD : Traduction

Responsable(s) : Jean-Bernard BASSE

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Jean-Bernard BASSE, Marc CHEMALI, Laetitia SANSONETTI, Florence SCHNEIDER

Programme

Traduction (version et thème) de textes modernes empruntés à la littérature ou à la presse. La maîtrise de la langue est au centre de cet enseignement de traduction, qui vise à approfondir les connaissances lexicales, grammaticales et syntaxiques acquises en première année, en français comme en anglais, à consolider la maîtrise des divers procédés de

traduction, et à sensibiliser les étudiants aux choix à faire devant la spécificité d'un texte. Le niveau de difficulté des textes sera évidemment plus élevé que celui des textes étudiés en première année ; le degré de finesse attendu dans la perception et la résolution des problèmes, en thème comme en version, sera plus marqué.

Bibliographie

1) Ouvrage fortement conseillé

J. Rey, C. Bouscaren et A. Mounolou, *Le mot et L'idée 2, vocabulaire thématique*, Ophrys. Il est fortement recommandé d'enrichir ses connaissances lexicales par un apprentissage systématique.

2) Ouvrages de référence

Dictionnaires

- *Le Petit Robert*
- *Dictionnaire bilingue Robert et Collins*
- *Concise Oxford Dictionary*
- *Roget's Thesaurus*, Éditions Penguin (dictionnaire des synonymes anglais)

Grammaires

- M. Grévisse, *Le Bon usage*, Duculot.
- A. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse Références.
- H. Chuquet, M. Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
- P. Larreya, C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman University (nouvelle édition).
- M. Malavieille, W. Rotgé, *La Grammaire anglaise*, collection Bescherelle.
- M. Malavieille, G. Mutch, W. Rotgé, *Exercices de thème grammatical anglais*, P.U.F.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 3h

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Bon niveau de français et d'anglais

U.E. : 3VEAUF33

E.C. : 3VACMGRM : Grammaire et phonologie

Responsable(s) : Fiona ROSSETTE

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Flore COULOUMA, Agnès LEROUX, Cécile VIOLLAIN, Camille DEBRAS

Programme

Chaque séance est consacrée à un aspect de la phonologie du système de l'anglais, de l'accentuation des mots polysyllabiques, à la prononciation et prosodie de l'énoncé complet : règle normale d'accentuation des mots de deux syllabes et plus, rôle des suffixes dits contraignants, rôle des préfixes selon leur nature, les mots composés, prononciation et accentuation des mots grammaticaux hors et dans l'énoncé,

prononciation des voyelles et consonnes selon leur place dans le mot puis dans l'énoncé, rôle du sens dans l'accentuation de l'énoncé.

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à envisager la prononciation de l'anglais comme un système logique et cohérent dans lequel il y a peu de place pour l'exception et comme faisant partie intégrante de la construction du sens.

Bibliographie

Bibliographie obligatoire

Il est cependant conseillé d'attendre les recommandations de l'enseignant.

J.L. Duchet, *Code de l'Anglais Oral*, Ophrys.

ou

J.Ph. Watbled, *La Prononciation de l'Anglais*, collection 128 pages, Nathan Université.

Bibliographie conseillée

Un dictionnaire de phonétique :

J.C. Wells, Longman *Pronunciation Dictionary*, Longman, 2000 ou après.

D. Jones, *English Pronouncing Dictionary*, Cambridge, 1998 ou après

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

un écrit de 2h

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF33

E.C. : 3VACMCPL : Phonétique de l'anglais en laboratoire. Prononciation

Responsable(s) : Camille DEBRAS

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Lecteurs anglophones

Programme

Ce cours est l'application pratique du cours théorique de phonologie et se déroule en laboratoire de la façon suivante :

douze séances en laboratoires à partir de fichiers informatiques audio et une brochure de fiches de lecture. À chaque séance correspond une fiche et l'ensemble des fiches couvre la prononciation des

voyelles accentuées, les règles d'accentuation des mots de deux syllabes au moins, la prononciation des mots grammaticaux, l'accentuation des phrases et la prosodie.

Les séances sont assurées par les lecteurs du département d'anglais dans les laboratoires et ne pourront pas accueillir plus de 14 étudiants.

Bibliographie

J.L. Duchet, *Code de l'anglais oral*, Ophrys.

Un dictionnaire de phonétique :

J.C. Wells, *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, 2000 ou après.

D. Jones, *English Pronouncing Dictionary*, Cambridge, 1998 ou après.

Contrôle continu

Note d'oral

Contrôle dérogatoire

Oral (épreuve en labo)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Suivre le cours de phonologie de l'anglais 3VACMGRM.

U.E. : 3VEAUF36

E.C. : 3VAC3LAN : Art du Roman.

Responsable(s) : Claire BAZIN

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Claire BAZIN, Catherine BOIS, Marc CHEMALI, Anne-Claire Le Reste

Programme

Daniel Defoe, *Robinson Crusoe* (1719), lecture obligatoire

Bibliographie

Une brochure d'extraits de romans sera distribuée lors du premier cours

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF36

E.C. : 3VACMLBA : Littérature britannique et américaine.

Durée des cours : 2x 1h30

ECTS : 3 ECTS

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 3h (une sur la partie britannique, une sur la partie américaine du programme)

Littérature britannique, choix 1 : modernisme

Responsable(s) : Chantal DELOURME

Enseignant(s) : Chantal DELOURME, Naomi TOTH

Programme

Les trois premières décennies du XX^{ème} siècle furent l'occasion d'un véritable bouleversement dans la pensée des formes artistiques et de leurs pratiques. Ce cours vise à faire découvrir aux étudiants la richesse de ce moment singulier, à la fois critique et créatif dans le champ de la littérature anglaise et irlandaise.

Dans les romans retenus au programme, on étudiera en particulier la représentation de l'intériorité, de l'expérience du temps, les

différents enjeux des images, des métaphores ainsi que les modulations de l'ironie. Autant de moyens de découvrir la palette des représentations des voix intérieures, celles de l'intime, liées à la question de l'impersonnel.

Œuvres au programme :

Virginia Woolf, *To the Lighthouse*, 1927, Penguin Books.

James Joyce, *A Portrait of the Artist as a Young Man*, 1916, Penguin Books.

Bibliographie

Peter Childs, *Modernism*, Routledge, New Critical Idiom, 2000.

Jean-Michel Rabaté, *James Joyce, Portraits littéraires*, Hachette, 1993.

Chantal Delourme, *To the Lighthouse, les arabesques du sens*, Collection Marque-Page, Éditions Ellipses, 2001.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature britannique, choix 2 : Romantismes

Responsable(s) : Catherine BOIS, Christine BERTHIN

Enseignant(s) : Catherine BOIS, Christine BERTHIN

Programme

À l'heure des révolutions de l'histoire et du champ philosophique et culturel d'où naîtra la modernité de l'Europe, les romantismes aspirent à conjuguer idéaux collectifs et expression du moi. S'adossant aux nouvelles catégories du gothique et du sublime, puisant à leurs propres mythes de la nature et de la surnature, ils mettent en avant une esthétique de l'imagination souveraine.

Le cours s'appuiera sur l'analyse détaillée d'un

corpus de poésie et de prose choisi sur l'ensemble de la période. Il s'emploiera à affiner les techniques du commentaire de texte et de l'analyse littéraire en approfondissant les connaissances des étudiants en matière de prosodie, de rhétorique et de stylistique. Les étudiants seront aussi conduits à perfectionner leurs méthodes de réflexion par un travail de mise en parallèle des textes et des thématiques qu'ils développent.

Bibliographie

Bibliographie obligatoire :

- *English Romantic Poetry : An Anthology*, ed. Stanley Appelbaun, Dover Publications, 1996.

- Mary Shelley, *Frankenstein*, Penguin Classics (édition recommandée).

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 1 : Le roman urbain

Responsable(s) : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Enseignant(s) : Jean-Bernard BASSE, Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Programme

Maggie, A Girl of the Streets, Stephen Crane,
Bantam Classic, 2006

Farewell, My Lovely, Raymond Chandler,
Penguin Books, 1949

Bibliographie

Halliburton, David, *The Color of the Sky. A Study of Stephen Crane*, Cambridge, New York, Cambridge UP, 1989.

Babener, Liana, "Raymond Chandler's City of Lies", *Los Angeles in Fiction: A Collection of Original Essays*, Albuquerque, Univ. of New Mexico Press, 1989.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 2, le modernisme : Aspects du modernisme américain

Responsable(s) : Claude DOREY

Enseignant(s) : Claude DOREY

Programme

Cet enseignement présentera les enjeux et les ambiguïtés du modernisme, mouvement aussi complexe que capital dans l'histoire des lettres américaines. Le Nouveau Monde s'efforce au sortir de la Grande Guerre, souvent depuis l'étranger — Londres et surtout Paris — de mettre au point des formes nouvelles d'écriture, de retrouver des œuvres perdues, à la recherche de fictions et pourquoi pas d'une langue

américaine. Le modernisme américain sera l'occasion de mettre l'accent sur la technique du commentaire de texte au détour d'œuvres poétiques publiées dans l'entre-deux-guerres. L'accent sera mis sur le travail spécifique d'écritures en rupture avec les conventions sociales et morales de leur temps ainsi qu'avec la tradition littéraire ou les règles de la grammaire.

Bibliographie

Une brochure sera distribuée aux étudiants en début de semestre. Celle-ci propose des textes de Charles Baudelaire (1821-1867), Hart Crane (1899-1932), Edward Estlin Cummings (1894-1962), H. D. (Hilda Doolittle) (1886-1961), T. S. Eliot (1888-1965), Théophile Gautier (1811-1872), Jules Laforgue (1860-1887), Henry Wadsworth Longfellow (1807-1882), Stéphane Mallarmé (1842-1898), Marianne Moore (1887-1972), Ezra Pound (1885-1972), Wallace Stevens (1879-1955), Walt Whitman (1819-1892), Emily Dickinson (1830-1886).

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF36

E.C. : 3VAC3CBA : Civilisation britannique et américaine.

ECTS : 4,5 ECTS

Durée des cours : 2x 2h hebdomadaires

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 2h (une sur la partie britannique, une sur la partie américaine du programme)

Civilisation britannique

Responsable(s) : Thierry LABICA

Durée du cours : 2h hebdomadaires

Enseignant(s) : Laurence DUBOIS, Cathy KOHLER, Thierry LABICA, Alexis PICHARD

Programme

Ce cours portera sur les dynamiques de transformation de la société britannique entre la fin du 18^e siècle et la première moitié du 19^e siècle, et l'avènement de la GB comme puissance impériale. Le début de la période est marquée par la conjoncture internationale exceptionnelle dans laquelle surviennent, en l'espace d'un peu plus de vingt ans, indépendance américaine, Révolution Française, insurrection irlandaise et Révolution Haïtienne. Une brochure de documents sera

distribuée. Outre les ouvrages recommandés, la lecture patiente, attentive et systématique de ces documents constitue un impératif dont dépend entièrement l'intérêt de cet enseignement ; pour progresser dans la maîtrise de l'anglais, développer des capacités d'analyse et de commentaire, et acquérir des connaissances historiques cruciales pour la compréhension de l'époque moderne.

Bibliographie

Eric J. Evans, *The Shaping of Modern Britain, 1780-1914, Identity, Industry, Empire*, Routledge, 2013

Eric Evans, *The Birth of Modern Britain, 1780-1914*, Longman, 1997

E.J. Hobsbawm, *Industry and Empire*, Penguin (1968), New Press, 1999

E.P. Thompson, *The Making of the English Working Class*, (1963) Penguin, 1991

Lebecq, Bensimon, Lachaud, Ruggiu, *Histoire des îles Britanniques*, PUF, 2007 (chap. 17 à 19).

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Civilisation américaine. Création de la nation américaine

Responsable(s) : Sandrine PARAGEAU

Enseignant(s) : Anne-Laure FRANCOIS, Anaïs LE FEVRE-BERTHELOT, Sandrine PARAGEAU, Raphaël RICAUD

Programme

Le cours propose une vision panoramique de la colonisation européenne en Amérique du Nord, et plus particulièrement de l'histoire des colonies anglaises. Il couvrira la période allant de 1607 (première installation réussie d'une colonie sur le continent, à Jamestown) à 1791 (ratification du *Bill of Rights*, amendant la Constitution de la toute nouvelle république des États-Unis d'Amérique). Le cours porte donc sur la période

coloniale, sur la période révolutionnaire et sur les premières années de la jeune République. Il permettra notamment de comprendre comment s'est forgée la nation américaine, et mettra en évidence un certain nombre d'éléments essentiels à la compréhension de la société américaine contemporaine. L'objectif du cours est par ailleurs l'initiation à l'acquisition de méthodes du commentaire de textes historiques.

Bibliographie

Alan Brinkley, *The Unfinished Nation: A Concise History of the American People*, McGraw Hill, toute édition récente.

Mary Beth Norton et al., *A People and a Nation. A History of the United-States*, Wadsworth, toute édition récente.

Hélène Trocmé et Jeanine Rovet, *Naissance de l'Amérique moderne, XVIe-XIXe siècles*, Hachette supérieur, 1997.

Marie-Jeanne Rossignol (dir.), *Naissance de la démocratie américaine*, Documentation française, n° 8038, 2004.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)
E.C. : 3VAC3PHP : Phonétique et Phonologie 1

Responsable(s) : Cécile VIOLLAIN
Durée du cours : 1h30 hebdomadaires
ECTS : 3 ECTS
Enseignant(s) : Cécile VIOLLAIN

Programme

Cet EC d'approfondissement s'inscrit en complément de l'EC fondamental de Grammaire/Phonologie au S3.

Il a deux objectifs :

- 1) renforcer les compétences en transcription phonétique en approfondissant la connaissance des systèmes phonologiques comparés de l'anglais britannique (RP, Received Pronunciation) et de l'anglais américain (GA, General American), notamment au niveau de la prononciation des voyelles et consonnes et de l'accentuation des mots.
- 2) Étudier la variété des anglais parlés dans le monde en abordant leurs spécificités par le biais de l'analyse phonétique et découvrir des notions

et concepts de base en sociolinguistique.

Cet E.C. est recommandé aux étudiants :

- n'ayant aucune connaissance en phonétique/phonologie de l'anglais et n'ayant jamais pratiqué la transcription phonétique ;
- intéressés par les spécificités et la diversité de l'anglais oral ;
- qui envisagent le métier d'enseignant et souhaitent se doter d'une base solide en phonologie de l'anglais dans la perspective d'un Master Enseignement et des épreuves du CAPES et/ou de l'Agrégation ;
- qui souhaitent s'orienter vers un Master Recherche en linguistique anglaise.

Bibliographie

Cette bibliographie est indicative. Des précisions seront données aux étudiants en cours.

Deschamps, A., J.-L. Duchet, J.-M. Fournier & M. O'Neil. 2004. *English Phonology and Graphophonemics*. Paris : Ophrys.
Duchet, J.-L. 1994. *Code de l'anglais oral*. Paris : Ophrys.
Ginesy, M. 2004. *Mémento de phonétique anglaise avec exercices corrigés*. Paris : Armand Colin (Collection fac. Anglais), chapitres 1, 2 et 4.
Trousdale, G. 2010. *An introduction to English Sociolinguistics*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
Kachru, B., Y. Kachru, & C. Nelson. 2008. *The Handbook of World Englishes*. Oxford: Blackwell.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 1h30

Langue(s) du cours : anglais et français.
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.
Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMWRT : Writing

Responsable(s) : Cécile BIRKS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cécile BIRKS

Programme

Prolongement du cours obligatoire d'expression écrite en première année, cet enseignement complémentaire s'inscrit dans une dynamique plus spécifiquement « créative ». En effet, ayant pour objet l'approfondissement d'un certain nombre de procédés d'écriture en anglais, ce cours vise à l'utilisation juste d'une langue précise et doit permettre aux étudiants d'arriver progressivement à une compétence linguistique qui sera le fondement d'une richesse inventive dans l'usage de la langue anglaise.

Le programme repose sur une grande variété

d'exercices. Le travail du semestre portera sur la mise en relation de l'image et de l'écrit, mais aussi sur les mécanismes de la fiction : passage de l'énonciation directe vers la reprise indirecte, du théâtre au récit, réécriture de passages de fiction avec changement de narrateur et de point de vue, de temporalité, rédaction de débuts et suites de texte, ou encore étude des codes autobiographiques, du *diary*, ou encore du pastiche etc.

Bibliographie

A- ouvrages obligatoires :

P. Laruelle, *Mieux écrire en anglais*, PUF, 1998.

J. Andreyev, *L'indispensable en anglais*, " Say it with style" Bréal, 2002.

M. Malavieille et W. Rotgé, *La grammaire anglaise*, collection Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

B- ouvrages recommandés :

J. Andreyev, *Journal'ease : Vocabulaire*, Bréal, 1999.

J. Andreyev, *Journal'ease : Exercices*, Bréal, 1999.

P. Atkins, M. Byrd, A. Duval, Le Robert et Collins, *Vocabulaire anglais et américain*, 1994.

F. Gusdorf, *Words : Universités*, Ellipses, 1993.

F. Grellet, *Writing for Advanced Learners of English*, Cambridge University Press, 1996.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMLIR : Littérature irlandaise. Identité (s) dans la littérature et la musique irlandaises

Responsable(s) : Florence SCHNEIDER

Durée du cours : 1h30 hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Florence SCHNEIDER

Programme

À partir de documents variés (roman, théâtre, poésie, nouvelles), ce cours abordera la question centrale de l'identité dans la littérature irlandaise. On verra que cette dernière est souvent instable, parfois cachée ou au contraire déguisée, exhibée. Des textes de Wilde, Beckett, Joyce, entre autres, guideront un parcours littéraire pour étudier les facettes changeantes des identités artistiques,

sexuelles, physiques, (post) coloniales, etc, développées dans des textes allant du Moyen Âge à nos jours.

On verra également combien la musique, de la traditionnelle harpe jusqu'aux groupes mondialement connus comme U2 ou The Pogues, a pu façonner et rendre compte de la diversité des identités irlandaises.

Bibliographie

Le cours s'appuiera sur un polycopié constitué par l'enseignante et fourni aux étudiants en début de semestre. Les ouvrages cités ci-dessous forment une bibliographie indicative.

Declan Kiberd, *Inventing Ireland*, Vintage, 1996

Jacqueline Genet et Claude Fierobe, *La littérature irlandaise*, Armand Colin, 1997 (chapitres III à VII)

Patrick Rafroidi, *L'Irlande, littérature*, tome 2, Armand Colin, 1970.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMLMA : Littérature des Minorités américaines

Responsable(s) : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Programme

Apparue à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e avec, entre autres, les poèmes de Phillis Wheatley (1773) et les récits d'esclaves, la littérature afro-américaine s'est considérablement développée dans les années 1920-1930, en particulier pendant la Renaissance de Harlem. Elle parvient à maturité après la Deuxième Guerre mondiale.

Les productions d'autres groupes ethniques ont,

quant à elles, connu un essor plus tardif dans la deuxième moitié du XX^e siècle et plus spécifiquement à partir des années 1960.

Toni Morrison, *A Mercy*, 2008.

Louise Erdrich, *Tracks*, 1988.

Sandra Cisneros, *Woman Hollering Creek And Other Stories*, 1991.

Bibliographie

Henry Louis Gates, Jr., *The Signifying Monkey. A Theory of African-American Literary Criticism*, Oxford UP, 1988.

Anne-Marie Paquet, *Toni Morrison. Figures de Femmes*, Paris : Presses de Paris-Sorbonne, mars 1996.

Homage Issue to Michel Fabre. Transatlantica: Paris, 1/2009: <http://transatlantica.revues.org/4232> ; avec H. Le Dantec-Lowry.

« Toni Morrison : Topographie des mots ». *Études Anglaises* n° 3. Didier Érudition : Paris, juill.-sept. 1996 : pp. 308-19.

« Patterns of Transition : Rites of Passage in Toni Morrison's *Beloved* ». *Americana* n° 11. Presses de Paris-Sorbonne : Paris, 1994 : pp. 111-19.

Marie-Claude Perrin-Chenour (dir.), *Les littératures des minorités aux États-Unis*, Nantes : Éd. du Temps, 2003.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMWRW : Writing Women.

Responsable(s) : Claire BAZIN

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Claire BAZIN

Programme

Charlotte Brontë, *Jane Eyre*, 1847

Bibliographie

Bazin Claire, *Jane Eyre, le pèlerin moderne*, Le Temps, Nantes, 2005.

Une bibliographie détaillée sera remise lors du 1er cours

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)
E.C. : 3VACMCNA : Introduction au cinéma américain

Responsable(s) : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Programme

From *Birth of A Nation* (D. W. Griffith, 1915) & *The Jazz Singer* (A. Crosland, 1927) to 2 hybrid films noirs with Joan Crawford, *Mildred Pierce* (M. Curtiz, 1945) & *Possessed* (C. Bernhardt, 1947).

Naissance d'une nation de Griffith fait figure de matrice dans le cinéma américain bien qu'il ait été précédé d'autres films fondateurs, y compris narratifs, comme *L'attaque du grand rapide* (Great Train Robbery, E. Porter, 1903).

Film culte construit autour de la représentation de la guerre civile américaine, il annonce à la fois la naissance du parlant et cette autre crise qui va dévaster l'Amérique de Roosevelt, la crise de 1929. D'une crise à l'autre, nous explorerons ici, en Anglais, la façon dont le cinéma se modèle et se reformate perpétuellement jusqu'au début des années 1940.

Bibliographie

Altman, Rick. *Film/Genre*. London: British Film Institute Publishing, 1999.

Casetti, Francesco. *Les Théories du cinéma depuis 1945*. Paris : Nathan, 1993.

Gaudreault, André et Jost, François. *Le Récit cinématographique*. Paris : Nathan Université, 2000.

Jullier, Laurent. *L'analyse de séquences*. Paris : Nathan Université, 2003.

Le Moal, Pascal. *Lexique cinéma-vidéo Français – Anglais / Anglais – Français*. Paris : Éditions Dujarric, 1995.

Moine, Raphaëlle. *Les genres du cinéma*. Paris : Nathan, 2002.

Neale, Steve. *Genre and Hollywood*. London & New York: Routledge, 2000.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMHUS : Histoire américaine. Histoire des Noirs américains

Responsable(s) : Anne CRÉMIEUX

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne CRÉMIEUX, Valérie CHANLOT

Programme

This class covers the specific history of African Americans as a diverse people that have fully contributed to the making of the North American Nation from the mid-17th century to the present. Students choose topics and historical figures they

wish to research and present to the class, articles to report on, and one of the books in the list below, to be discussed on the department website. The class is based on personal participation and interest.

Bibliographie

List of books to choose from:

The Autobiography of Malcolm X as told to Alex Haley

Roots, by Alex Haley

The Color Purple, by Alice Walker

The Bluest Eye, by Toni Morrison

Their Eyes Were Watching God, by Zora Neale Hurston

Zami, a New Spelling of my Name, by Audre Lorde

The Autobiography of Miss Jane Pittman, by Ernest J. Gaines

Little Scarlett, by Walter Mosley

The Immortal Life of Henrietta Lacks, by Rebecca Skloot

Recommended Reading:

For general reference: John Hope Franklin, *From Slavery to Freedom, A History of African Americans*, Random (8th edition, 2000 is best)

More information will be given in class.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMAGB : Histoire de l'art britannique. Peinture et musique en Grande-Bretagne du XVIe au XVIIIe siècles

Responsable(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY, Thierry LABICA

Programme

Ce cours aborde la civilisation de la Grande-Bretagne à travers l'étude des arts. Il porte à la fois sur les arts plastiques, avec la mise en place de ce qui s'affirmera comme « l'école anglaise » dans la peinture à la fin du dix-huitième siècle, et sur la musique baroque et les conditions de sa pratique en Angleterre. Le cours s'appuie sur de nombreux documents iconographiques, sonores et textuels. Aucune connaissance technique préalable n'est requise.

Peinture (Mme BRUNEAU-RUMSEY) : Cette partie du cours retrace les débuts de l'école anglaise. Après en avoir évoqué les sources aux seizième et dix-septième siècles, elle se concentre sur les figures majeures de la peinture anglaise du dix-huitième siècle – Hogarth, Reynolds, Gainsborough et quelques-uns de leurs contemporains. Une attention particulière est portée au contexte historique et culturel et aux

principes esthétiques qui sous-tendent la pratique picturale.

Musique (M. LABICA) : La partie du cours consacrée à la musique aborde la question de la sécularisation de la musique vers un paradigme romantique de l'originalité et de la subjectivité créatrice. Nous verrons comment le dix-huitième siècle anglais intègre et révisé un double héritage d'une ancienne pensée de la musique comme signature mathématique de l'ordre et du cosmos (harmonie supérieure, ordre des sphères), mais aussi comme art inférieur, facteur et signe de désordre moral, social, voire national, et nécessitant bientôt la mise en œuvre de disciplines collectives et institutionnalisées (apparition des salles de concerts – églises, temples de l'art musical – comme rationalisations architecturales et comme tentatives de conversion des foules en publics ordonnés et disciplinés).

Bibliographie

Lectures obligatoires:

Peinture: William VAUGHAN, *British Painting: The Golden Age*, Thames & Hudson, 1999 (ch. 1 à 5)

Musique (au choix):

De préférence : Pierre DUBOIS, *La conquête du mystère musical dans la Grande-Bretagne des Lumières*, PUL, 2009

J. MICHON, *La musique anglaise*, Colin U2

H. de ROUVILLE, *La musique anglaise*, PUF « Que sais-je? »

Gérard GEFEN, *Histoire de la musique anglaise*, Fayard, 1992.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC31 (complémentaires L2 S3)

E.C. : 3VACMHFB : Histoire des femmes britanniques

Responsable(s) : Thierry LABICA

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Thierry LABICA, Brigitte MARREC

Programme

L'utilisation d'une nouvelle catégorie d'analyse historique, celle du « genre », a profondément renouvelé l'écriture de l'histoire en soulignant la construction éminemment sociale d'une différence des sexes pensée jusque-là uniquement ancrée dans le biologique. La Grande-Bretagne des grandes mutations de la Révolution

Industrielle nous servira de champ d'exploration pour analyser l'évolution des rôles, statuts et représentations des femmes à cette époque, ainsi que la montée en puissance de leurs revendications économiques, sociales et politiques qui aboutiront à l'obtention du droit de vote au début du XXe siècle.

Bibliographie

Bartley, P., *The Changing Role of Women, 1815-1914*, Hodder & Stoughton, 1996

Beddoe, D., *Discovering Women's History*, Pandora, 1998

Purvis, J. (ed.), *Women's History, Britain : 1850-1945*, UCLA Press, 1995

Rowbotham, S., *Hidden from History*, Pluto Press, 1977.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Enseignements de L2 (Semestre 4)

U.E. : 3VEAUF43

E.C. : 3VADMTRD : Traduction

Responsable(s) : Jean-Bernard BASSE

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Marc CHEMALI, Claude DOREY, Laurence DUBOIS, Alexis PICHARD, Laetitia SANSONETTI

Programme

Traduction (version et thème) de textes modernes empruntés à la littérature ou à la presse. Le travail poursuivra celui engagé au premier semestre (L2S3), centré sur la maîtrise de la langue et des divers procédés de traduction, en approfondissant et en affinant les connaissances

en français comme en anglais. Il y aura une progression dans le niveau de difficulté des textes et le degré de finesse attendu dans la perception et la résolution des problèmes, en thème comme en version, sera plus marqué.

Bibliographie

Ouvrages de référence

J. Rey, C. Bouscaren et A. Mounolou, *Le mot et L'idée 2, vocabulaire thématique*, Ophrys. Il est fortement recommandé d'enrichir ses connaissances lexicales par un apprentissage systématique.

Dictionnaires

Le Petit Robert

Dictionnaire bilingue Robert et Collins

Concise Oxford Dictionary

Grammaires

M. GRÉVISSE, *Le Bon usage*, Duculot.

M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, P.U.F.

A. THOMAS, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse Références.

P. BUSUTIL, V. ROQUES-FRAMPTON, *Exercices de grammaire anglaise*, Nathan.

H. CHUQUET, M. PAILLARD, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.

P. LARREYA, C. RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman University (nouvelle édition).

M. MALAVIEILLE, W. ROTGÉ, *La Grammaire anglaise*, collection Bescherelle.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 3h

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Bonne connaissance du français et de l'anglais.

U.E. : 3VEAUF43

E.C. : 3VADMGRM : Grammaire linguistique de l'anglais. Commentaire grammatical

Responsable(s) : Fiona ROSSETTE

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Flore COULOUMA, Agnès LEROUX, Sophie RAINERI, Véronique RAULINE, Fiona ROSSETTE

Programme

Lors de ces séances les étudiants devront acquérir les outils pour analyser les faits de langue et les éléments grammaticaux en contexte sur des textes authentiques, extraits de la presse et de la littérature anglo-saxonne. Ce cours est le prolongement logique du cours de première année et permettra d'envisager la grammaire non plus comme un ensemble de règles à appliquer

mais comme un système cohérent, essentiel à la construction du sens.

Le programme couvrira le groupe nominal et le groupe verbal. Il sera d'abord proposé une révision des règles de fonctionnement des différents constituants de l'énoncé, révision sur laquelle se fondera une initiation à l'analyse grammaticale.

Bibliographie

J.-C. Burgue et S. Persec, *Grammaire raisonnée 2*, Ophrys, 1999 ou rééditions plus récentes.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF43

E.C. : 3VADMCP L : Langue orale. Compréhension orale

Responsable(s) : Catherine BOIS

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Catherine BOIS, Lecteurs et lectrices

Programme

Cet enseignement s'emploiera à permettre aux étudiants d'approfondir leurs capacités de compréhension de l'anglais parlé, sur le support de documents audio authentiques traitant de faits de société contemporains. Les exercices viseront à affiner la restitution orale du contenu des

documents, puis à perfectionner la qualité et la correction de leur reformulation écrite. Expression libre, orale et écrite, à partir des sujets proposés, prolongeront la pratique raisonnée de la compréhension.

Bibliographie

André Bouissier, Armel Esnol, Alan Gibson, *L'épreuve orale de langue/Anglais*, Armand Colin, Collection /Prépas, 1998.

Michel Delecroix, John Humbley, *Pratique raisonnée de la compréhension accélérée de l'anglais oral*, Armand Colin-Longman, 1999.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit en labo 1h (compréhension orale)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Compétence en anglais requise pour la compréhension des documents et pour les travaux demandés en vue de la validation de l'E.C.

U.E. : 3VEAUF46

E.C. : 3VAD4LSH : Littérature anglaise : Shakespeare. *Twelfth Night*, Shakespeare

Responsable(s) : Anny CRUNELLE

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Yan BRAILOWSKY, Laïla GHERMANI

Programme

William SHAKESPEARE, *Twelfth Night*.

Shakespeare est avec la Bible le socle et le fondement de la littérature anglo-saxonne. Aucune œuvre littéraire n'est autant citée, étudiée, commentée, parodiée, traduite, jouée, mise en scène et adaptée au cinéma à travers le monde. De sorte qu'elle est à la fois profondément ancrée dans son temps, et, fût-ce au prix de quelques malentendus, en résonance avec le nôtre.

L'initiation à Shakespeare peut donc à la fois s'appuyer sur une approche « historienne » (idées et croyances sous-tendant les œuvres, particularités de la langue shakespearienne, etc.)

et rester ouverte sur l'aujourd'hui de ce texte, matrice de multiples représentations théâtrales, objet de discours critiques contemporains.

Twelfth Night (1601) reprend les motifs du naufrage et de la gémellité déjà présents dans *The Comedy of Errors* (1591). C'est l'une des plus belles comédies sur le sentiment amoureux. *Twelfth Night*, nuit des Rois Mages, nuit de l'Épiphanie, c'est la nuit des fêtes et des mascarades, où bouffons et princes déroulent les jeux de l'amour et du hasard et de l'amour courtois, avec subversion et drôlerie, dans un théâtre qui se veut métaphore du monde.

Bibliographie

Édition au programme (au choix) :

William SHAKESPEARE, *Twelfth Night*, edited by Bruce. R. Smith, Bedford/St Martin's, 'Texts and Contexts', New York, 2001.

William SHAKESPEARE, *Twelfth Night*, edited by Roger Warren and Stanley Wells, Oxford University Press, 'The Oxford Shakespeare', 2008.

William SHAKESPEARE, *Twelfth Night*, edited by Elizabeth Story Donno and Penny Gay, Cambridge University Press, 'New Cambridge Shakespeare', 2004.

Bibliographie complémentaire :

William SHAKESPEARE, *La Nuit des rois*, édition présentée par Gisèle Venet, traduction de Jean-Michel Déprats, Éditions Théâtrales, Paris, 1996.

Barber, C.L., *Shakespeare's Festive Comedy*, Princeton: Princeton UP, 1959 (reprinted in Palmer, Casebook).

Davies, Stevie, *Twelfth Night*, Penguin Critical Studies. Harmondsworth: Penguin, 1993.

Palmer, D.J. ed. *Shakespeare: 'Twelfth Night'*, Casebook Series, London: Macmillan, 1972.

Une bibliographie plus détaillée sera distribuée en cours.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 3h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF46

E.C. : 3VADMLBA : Littérature britannique et américaine.

ECTS : 3 ECTS

Durée des cours : 2x 1h30 hebdomadaire

Contrôle dérogatoire

Écrit 2 épreuves x 3h (une sur partie britannique, une sur partie américaine du programme)

Littérature britannique, choix 1: Naissance du roman

Responsable(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Enseignant(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Programme

Ce cours propose une réflexion sur différents aspects de l'écriture romanesque au dix-huitième siècle, étudiée au travers du roman d'Oliver Goldsmith, *The Vicar of Wakefield* (1766) et d'extraits d'autres romans : *Moll Flanders* (1722) de Daniel Defoe, et *Pamela* (1740) de Samuel Richardson. Cette réflexion portera à la fois sur les thématiques communes à ces récits —

moralité et immoralité, individu et société, relations entre les sexes —, et sur les différentes formes empruntées par le genre romanesque à ses débuts. L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec ces classiques de la littérature anglaise en développant leurs capacités d'analyse textuelle.

Bibliographie

Lectures obligatoires

Oliver Goldsmith, *The Vicar of Wakefield* (1766), Oxford World's Classics, Oxford University Press, 2006

Daniel Defoe, *Moll Flanders* (1722), extraits photocopiés dans la brochure

Samuel Richardson, *Pamela* (1740), extraits photocopiés dans la brochure

Brochure de textes littéraire et critiques

Lectures complémentaires

Martin C. Battestin, *The Providence of Wit. Aspects of Form in Augustan Literature and the Arts*, University Press of Virginia, 1989

Alain Bony, *Étude sur le (nouveau) roman anglais du XVIIIe siècle*, Presses universitaires de Lyon, 2004

Ian Watt, *The Rise of the Novel* (1957), University of California Press, 2001

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature britannique, choix 2: le roman victorien

Responsable(s) : Emily EELLS

Enseignant(s) : Emily EELLS, Florence SCHNEIDER

Programme

Ce cours propose la lecture suivie et approfondie d'un roman majeur de l'époque victorienne afin de consolider durablement les connaissances méthodologiques acquises dans le cours de S3 sur l'art du roman. Il se donne pour objectif de compléter et d'enrichir l'étude du genre

romanesque, tout en se concentrant sur un texte canonique de la littérature anglaise du XIX^e siècle.

Ouvrage étudié : Charles Dickens, *Great Expectations*.

Bibliographie

Charles Dickens, *Great Expectations*, Penguin Classics (1999). David Trotter and Charlotte Mitchell (eds.).

Charles Dickens, *Great Expectations*, Norton Critical Edition (1999). Edgar Rosenberg (ed.). All of the critical apparatus in this edition is recommended reading for the course.

Charles Dickens's GREAT EXPECTATIONS: Modern Critical Interpretations, New York: Chelsea House Publishers (2000). Harold Bloom (ed). A wide-ranging collection of critical articles.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 1: L'esprit de la Nouvelle Angleterre

Responsable(s) : Claude DOREY

Enseignant(s) : Claude DOREY

Programme

Ce cours se donne pour visée d'aborder un des fondements majeurs de la culture américaine, le Puritanisme. À partir d'un corpus de textes liés aux origines et au développement de la Nouvelle Angleterre – récits personnels, sermons, jérémiades, essais, poèmes, fictions diverses – on tentera de mettre au jour certains traits embryonnaires et persistants d'une culture pourtant fort évolutive. On verra comment

s'inaugure et se déploie une logique du déchiffrement, adossée à une herméneutique du regard et de la reconnaissance où le texte biblique agit comme prisme premier. Culture messianique, symbolisme typologique, historiographie *rédemptive*, travail de l'allégorie, telles seront certaines des notions qui nous aideront à lire un ensemble de textes que les étudiants recevront en début de semestre sous la forme d'une brochure.

Bibliographie

Une brochure sera distribuée aux étudiants en début de semestre.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 2 : Romans de la quête

Responsable(s) : Anne BATTESTI

Enseignant(s) : Anne BATTESTI, Anne-Claire LE RESTE

Programme

Fictions du départ et du déplacement, des exils et des renouvellements, nombre de romans américains se présentent comme des romans de quête : quête des origines, de l'identité, de la liberté, des signes et du sens de l'univers, etc. Certaines de ces errances se déploient dans

l'espace, d'autres sont immobiles et psychologiques, ou métaphysiques ; mais qu'il s'agisse de l'exploration de frontières mythiques ou d'abîmes intérieurs, elles sont inséparables de la recherche de nouveaux espaces d'écriture.

Bibliographie

Œuvres au programme :

Charles Brockden Brown, *Wieland, or The Transformation* (1799). Oxford World's Classics.

Mark Twain, *The Adventures of Huckleberry Finn* (1884). Penguin.

Paul Auster, *Moon Palace* (1989). Penguin, ou Faber & Faber.

Bibliographie critique:

Marc Amfreville, Antoine Cazé, Claire Fabre, *Histoire de la littérature américaine*, Paris: PUF, 2010. Il est fortement recommandé d'acheter ce petit livre, très utile pour vos études de littérature américaine en général.

Marc Amfreville, *Charles Brockden Brown*, Paris: Belin, 2000.

Dennis Barone (ed.), *Beyond the Red Notebook, Essays on Paul Auster*, University of Pennsylvania Press, 1995.

Harold Bloom (ed.), *Modern Critical Interpretations of The Adventures of Huckleberry Finn*, New York: Chelsea House, 1988.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF46

E.C. : 3VAD4CBA : Civilisation britannique et américaine

Durée des cours : 2 x 2h hebdomadaires

ECTS : 4,5 ECTS

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 2h (une sur partie britannique, une sur partie américaine du programme)

Histoire de l'Empire britannique

Responsable(s) : Catherine KOHLER

Enseignant(s) : Catherine KOHLER, Sandrine PARAGEAU

Programme

Après un rapide survol des débuts de l'impérialisme en Grande-Bretagne et de la création du « Premier Empire » (Amérique du Nord, Antilles et Inde), ce cours abordera les grandes périodes de l'impérialisme britannique :

1783-1870, l'Empire du libre-échange

1870-1918, le « Nouvel Impérialisme »

1918 à nos jours, le déclin de l'Empire, la décolonisation et ses conséquences.

L'étude de l'Empire britannique sera abordée du point de vue de la Grande-Bretagne mais également de colonies aussi diverses que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud ou encore l'Inde pour ne citer que les plus importantes.

Enfin, le cours se terminera par une analyse du processus de décolonisation ainsi que de la création et du rôle du Commonwealth.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire :

P.J. MARSHALL ed., *The Cambridge Illustrated History of the British Empire*, Cambridge University Press (2001)

Ouvrages recommandés :

The Oxford History of the British Empire, Oxford University Press (2001) : P.J. MARSHALL ed., (vol. II)

The Eighteenth Century; Andrew PORTER ed., (vol. III) *The Nineteenth Century*

Piers BRENDON, *The Decline and Fall of the British Empire, 1781-1997*, Knopf (2008)

P. CAIN & T. HOPKINS, *British Imperialism, 1688-2000*, Pearson Education (2001)

Niall FERGUSON, *Empire*, Penguin (2004)

Ronald HYAM, *Britain's Imperial Century, 1815-1914: A Study of Empire and Expansion* (1993).

J. LAWRENCE, *The Rise and Fall of the British Empire*, Abacus, 4th ed.(2001)

T.O. LLOYD, *The British Empire, 1558-1995*, Oxford University Press, 1996.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Compétence en anglais requise pour la lecture des documents et pour les travaux demandés en vue de la validation de l'EC.

La construction de la nation américaine au XIXe siècle

Responsable(s) : Brigitte MARREC

Enseignant(s) : Brigitte MARREC

Programme

Ce cours poursuit l'étude de l'histoire des États-Unis entamée le semestre précédent et porte sur la construction de la nation américaine de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Au-delà de la découverte de cette période de l'histoire

américaine, le cours vise à consolider la technique du commentaire de texte historique, à entraîner à la pratique de la lecture suivie, et à faire réfléchir sur des questions d'historiographie.

Bibliographie

Ouvrage de référence :

Alan BRINKLEY, *The Unfinished Nation: A Concise History of the American People*, New York, McGraw Hill (toute édition récente).

Ouvrage obligatoire :

Frederick DOUGLASS, *Narrative of the Life of Frederick Douglass, an American Slave*. Édition au choix.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VAD4WRT : Writing

Responsable(s) : Cécile BIRKS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cécile BIRKS

Programme

Prolongement du cours de Writing du troisième semestre, cet enseignement complémentaire s'inscrit dans une dynamique spécifiquement « créative ». En effet, après l'approfondissement d'un certains nombres de procédés d'écriture au cours du premier semestre, il vise à l'élaboration

et à la rédaction d'une nouvelle complète en langue anglaise, donnant ainsi à l'étudiant l'occasion de mettre en œuvre une compétence linguistique de bon niveau qui sera le fondement d'une richesse inventive en anglais.

Bibliographie

A ouvrages obligatoires :

P. Laruelle, *Mieux écrire en anglais*, PUF, 1998.

J. Andreyev, *L'indispensable en anglais*, "Say it with style", Bréal, 2002.

M. Malavieille et W. Rotgé, *La grammaire anglaise*, collection Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

B ouvrages recommandés :

J. Andreyev, *Journal'ease : Vocabulaire*, Bréal, 1999.

J. Andreyev, *Journal'ease : Exercices*, Bréal, 1999.

P. Atkins, M. Byrd, A. Duval, *Le Robert et Collins, Vocabulaire anglais et américain*, 1994.

F. Gusdorf, *Words : Universités*, Ellipses, 1993.

F. Grellet, *Writing for Advanced Learners of English*, Cambridge University Press, 1996.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VADMLPC : Littérature post-coloniale. Nouvelles littératures

Responsable(s) : Cécile BIRKS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cécile BIRKS

Programme

Cet EC a pour objet la découverte des nouvelles littératures en langue anglaise issues des pays du Commonwealth et plus spécifiquement de l'Afrique du Sud. Après une introduction générale à la représentation du post-colonialisme en littérature, on s'efforcera, à partir de l'ouvrage au programme et de quelques essais critiques, d'aborder certaines problématiques inhérentes à

l'Afrique du Sud post-Apartheid, telles que la persistance des antagonismes raciaux, la complexité des rapports inter-communautaires avec le déclin de la suprématie blanche et l'émancipation violente d'une forme de tribalisme, l'irreprésentable figure de l'Autre /de l'Étranger, etc.

Bibliographie

Œuvre au programme : J.M. Coetzee, *Disgrace*, Vintage, 2000.

Ouvrages complémentaires conseillés

J.M. Coetzee, *Waiting for the Barbarians*, Penguin, 1980.

Jean-Pierre Durix, *An Introduction to the New Literatures*, Longman France, 1993.

Dominic Head, *The Cambridge Introduction to J.M. Coetzee*, Cambridge University Press, 2009.

Linda Hutcheon, *A Poetics of Postmodernism – History, Theory, Fiction*, Routledge, 1988.

Ania Loomba, *Colonialism / Post-Colonialism*, Routledge, 1998.

Frantz Fanon, *Black Skins, White Masks*, Pluto Press, 1952.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VAD4MLGB : Textes hantés

Responsable(s) : Claire BAZIN, Christine BERTHIN

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Claire BAZIN, Christine BERTHIN

Programme

1ère partie (C. Berthin) : la tradition gothique.
Des extraits de textes seront distribués lors du 1er cours

2ème partie (C. Bazin) : Emily Brontë,
Wuthering Heights (1847)

Bibliographie

Une bibliographie complète sera distribuée lors du 1er cours

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VADMLUS : Littérature américaine. Le roman féminin américain au XIXe siècle

Responsable(s) : Bruno MONFORT

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Bruno MONFORT

Programme

Si le début du XIX^{ème} siècle confine les femmes écrivains aux genres convenus du « roman domestique » et du « roman sentimental », les années 1850 voient émerger une littérature féminine dont les sujets et la forme tendent à briser ces schémas établis. À travers quelques exemples de nouvelles et de romans du XIX^{ème} siècle et du tournant du XX^{ème} siècle, nous étudierons les stratégies d'écriture des

romancières américaines, la manière dont elles se sont situées par rapport aux courants littéraires dominants à leur époque et dont elles ont réinvesti les stéréotypes pour mieux s'en démarquer, produisant souvent des formes hybrides et marginales (narrations éclatées, vignettes, récits non linéaires, mise en crise du sujet) où une partie de l'avant-garde moderniste a puisé son inspiration.

Bibliographie

Sources primaires :

Brochure distribuée en cours : extraits de Harriet Beecher Stowe, *Uncle Tom's Cabin* (1851), et autres.
En intégralité : Kate Chopin, *The Awakening*, 1899.

Sources secondaires :

Marie-Claude Perrin-Chenour, *Les romancières américaines*, Paris, Ellipses, 1995

Dale M. Bauer, Philip Gould (eds.), *The Cambridge Companion to Nineteenth-Century American Women's Writing*, N Y, Cambridge U. P., 2001.

Cathy N. Davidson, Linda Wagner-Martin et al. (eds.), *The Oxford Companion to Women's Writing in the United States*, N Y, Oxford U.P., 1995.

Cathy N. Davidson, Jessamyn Hatcher (eds.), *No More Separate Spheres!*, Durham, N.C., Duke U.P., 2002.

Karen L. Kilcup, *Nineteenth-Century American Women Writers: A Critical Reader*, NY, Wiley-Blackwell, 1998.

Elaine Showalter, *Sister's Choice: Traditions and Change in American Women's Writing*, N Y, Oxford U.P., 1991.

Elaine Showalter, *A Jury of her Peers*, N Y, Knopf, 2009.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VEEM309 : Littérature britannique, XVIe-XVIIe siècles. Satire et comédie

Responsable(s) : Anny CRUNELLE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anny CRUNELLE

Programme

William Shakespeare, *The Comedy of Errors*. Ed. T. S. Dorsch & Ros King. New Cambridge Shakespeare. Cambridge : CUP, 2004.

Des jumeaux qui portent le même nom, et pour les servir, deux valets également jumeaux portant aussi le même nom ont été séparés par un naufrage peu après leur naissance. Lorsque le hasard les met en présence dans la même ville, les quiproquos s'enchaînent. La pièce est inspirée des *Ménechmes* de Plaute, mais là où le comique latin met en scène un seul couple de jumeaux,

Shakespeare accroît la difficulté, donnant toute la mesure de son génie comique.

The Comedy of Errors fait partie d'un sous-groupe de pièces articulées autour du motif du naufrage et complète l'étude de *Twelfth Night* en S4. L'exploration de cette comédie jubilatoire, l'une des premières de Shakespeare (1594) et la plus courte, s'appuiera sur la mise en scène de Trevor Nunn (1976), maintenant accessible en vidéo.

Bibliographie

Michael MANGAN, *A Preface to Shakespeare's Comedies, 1594-1603*, London: Longman, 1996.

Robert S. MIOLA, ed., *The Comedy of Errors. Critical Essays*, London: Routledge, 2001.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)
E.C. : 3VAD4PHP : Phonétique et phonologie 2

Responsable(s) : Cécile VIOLLAIN
Durée du cours : 1h30 hebdomadaire
ECTS : 3 ECTS
Enseignant(s) : Cécile VIOLLAIN

Programme

Il s'agit d'un EC de complément de l'EC fondamental de Grammaire/Phonologie S3, qui fait suite à l'EC d'approfondissement Phonétique et phonologie 1 (S3). Il permettra d'approfondir les connaissances des systèmes phonologiques comparées de l'anglais britannique (RP Received Pronunciation) et de l'anglais américain (GA General American), et de définir la cohérence différentielle des deux systèmes, afin de ne pas les mélanger. C'est, au S4, cette fois au niveau de la prosodie (intonation, fréquence, rythme, accents de phrase), que les différences seront envisagées. Les étudiants travailleront également l'apport de la prosodie à l'expressivité et la fluidité de l'expression orale en anglais.

Cet EC est vivement recommandé à plusieurs types d'étudiants :

- aux étudiants n'ayant aucune connaissance en phonétique/phonologie de l'anglais et n'ayant jamais pratiqué la transcription phonétique ;
- à tous les étudiants soucieux de mieux cerner la spécificité de l'anglais oral dans l'optique d'un perfectionnement de l'expression orale ;
- aux étudiants qui envisagent le métier d'enseignant, et de passer en M1 les concours de recrutement. Il constitue une étape indispensable à la préparation du CAPES et de l'agrégation ainsi qu'à la préparation d'un Master recherche à orientation linguistique.

Bibliographie

DESCHAMPS, A, J.-L. DUCHET, J.-M. FOURNIER & M. O'NEIL, *English Phonology and Graphophonemics*, Paris : Ophrys, 2004.
DUCHET, J.-L., *Code de l'anglais oral*, Paris : Ophrys, 1994.
GINESY, M., *Mémento de phonétique anglaise avec exercices corrigés*, Paris : collection fac. Anglais, Armand Colin, chapitres 1, 2 et 4, 2004.

DICTIONNAIRES

KENYON, J.S. & T.A. KNOTT, *A Pronouncing Dictionary of American English*, 1944. Springfield : Merriam Company, 1953
WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, London : Longman, 2000
ROACH, P., *Cambridge Pronunciation Dictionary*, avec DVD-ROM, Cambridge : Cambridge University Press.

MANUELS

CHEVILLET, F., *Les Variétés de l'anglais*, Paris : Nathan Université, 1991.
WATBLED J.-P., *La Prononciation de l'anglais*, Paris : Armand Colin.
MARSALEIX, Nadège, 2005, *Phonétique de l'anglais – exercices corrigés*, Nantes, Éditions du Temps.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 1h30

Langue(s) du cours : anglais et français.
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.
Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)
E.C. : 3VADMCNL : Cinéma et littérature

Responsable(s) : Serge CHAUVIN
Durée du cours : 1h30 hebdomadaire
ECTS : 3 ECTS
Enseignant(s) : Serge CHAUVIN

Programme

Ce cours portera sur les mécanismes de l'adaptation littéraire dans le contexte culturel américain, et s'inscrira dans le cadre d'une approche formelle et narratologique, l'étude conjuguant d'une œuvre littéraire et de sa transposition à l'écran permettant de dégager la spécificité de ces modes d'expression respectifs : l'application au récit filmique d'outils d'analyse littéraire éclaire en retour les procédés de représentation de la fiction romanesque, tout en prenant en compte les contraintes, tant esthétiques qu'idéologiques, propres au cinéma

américain, et la primauté des genres cinématographiques.

Les œuvres étudiées cette année relèveront du « film noir ». Les sources littéraires en seront la nouvelle d'Ernest Hemingway « The Killers », ainsi que des extraits de romans de Raymond Chandler (*The Big Sleep*, *Lady in the Lake*) et d'autres représentants du *hard-boiled novel* (Dashiell Hammett, James M. Cain...). Les textes du programme seront distribués en cours.

Bibliographie

Laurent MELLET & Shannon WELLS-LASSAGNE, *Étudier l'adaptation filmique. Cinéma anglais – Cinéma américain*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VADMHIR : Histoire de l'Irlande. La société irlandaise au 20e siècle

Responsable(s) : Cornelius CROWLEY

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cornelius CROWLEY

Programme

Le cours sera organisé autour des évolutions de la société irlandaise à partir de 1914 et jusqu'à 2008. Il s'agit d'examiner les grandes lignes de l'histoire politique et sociale du pays, en la situant dans des contextes qui ne se limitent pas à une approche strictement insulaire.

Contre une approche « isolationniste », on cherchera à situer l'histoire irlandaise dans le cours plus large de l'histoire des pays européens et du monde, à travers l'analyse des conséquences sur l'évolution de l'Irlande de la guerre 1914-1918 ou de 1939-45. On analysera les évolutions politiques et constitutionnelles du pays, qui connaîtra en 1921 une « partition »

entre le nord du pays, qui restera une partie intégrante du Royaume-Uni, et le sud, devenu un état indépendant.

Le cours abordera les relations entre les identités confessionnelles et les projets et allégeances politiques en Irlande, nord et sud. S'agissant d'Irlande du nord, l'accent sera mis sur les facteurs en amont ayant entraîné les *Troubles* entre 1968 et 1998.

La date de 2008 fait référence à l'arrêt brutal d'une période d'euphorie économique qui a valu à l'Irlande la qualification journalistique de *Celtic Tiger*.

Bibliographie

Charles Townsend, *Ireland : The 20th Century*, Bloomsbury Academic 1999.

Dermot Keogh, Andrew McCarthy, *Twentieth-century Ireland : revolution and state building*, Gill & Macmillan, 2005.

Colm Kenny, *Moments that changed us*, Gill & Macmillan, 2005.

Conor Cruise O'Brien, *States of Ireland*, 1972.

Websites

<http://www.cso.ie/en/index.html> : pour la République d'Irlande

<http://www.nisra.gov.uk/> : pour l'Irlande du nord

<http://www.oireachtas.ie/viewdoc.asp?DocID=25799&&CatID=59>

<http://cain.ulst.ac.uk/issues/politics/docs/pir24416.htm>

http://eudocs.lib.byu.edu/index.php/History_of_Ireland:_Primary_Documents

http://www.irishmanuscripts.ie/servlet/Controller?action=publications_disp&category=20thcentury

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC41 (complémentaires L2 S4)

E.C. : 3VADMAGB : Histoire de l'art britannique. La peinture britannique au XIXe siècle

Responsable(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Programme

Le dix-neuvième siècle est l'une des périodes les plus fécondes de l'histoire de la peinture britannique. Avec Constable, Turner, Girtin et nombre de leurs contemporains, ses premières décennies voient émerger le paysage comme genre majeur, support tour à tour d'une vision classique et de l'imagination romantique. Dans l'œuvre de Blake, Fuseli ou Palmer, cette dernière prend des formes visionnaires. La seconde moitié du dix-neuvième siècle est

marquée par l'apparition de nouveaux courants revendiquant leur identité en marge de l'académisme; l'accent sera mis plus particulièrement sur le mouvement préraphaélite et sur le développement de l'art pour l'art.

Le cours propose d'aborder les œuvres des artistes majeurs de la période en mettant en lumière les principes esthétiques qui sous-tendent leur art. Il constitue une initiation à l'analyse et au commentaire de document visuel.

Bibliographie

Lectures obligatoires :

William VAUGHAN, *British Painting : The Golden Age, Thames & Hudson*, 1999 (chapitres 7, 13, 14,15)

Julian TREUHERZ, *Victorian Painting*, Thames & Hudson, 1993, (chapitres 4 à 6, extraits fournis)

Ouvrages de référence :

David BINDMAN, ed., *The Thames and Hudson Encyclopaedia of British Art*, Londres : Thames & Hudson, 1985

Jacques CARRÉ & P. DUBOIS, eds, *The Arts in Britain from the Stuarts to Victoria : A Source Book*, Paris, Éd. du Temps, 2001

Stephen CALLOWAY & L. FEDERLE ORR, eds, *The Cult of Beauty: The Aesthetic Movement, 1860-1900*, London, V&A Publishing, 2011

Matthew CRASKE, *Art in Europe, 1700-1830*, Oxford, Oxford University Press, 1997

J.-J. MAYOUX, *La peinture anglaise*, Skira, 1988

Andrew WILTON, *Five Centuries of British Painting. From Holbein to Hogdkin*, Londres : Thames & Hudson, 2001 (chapitres 4 à 7)

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Enseignements de L3 (Semestre 5)

U.E. : 3VEAUF53

E.C. : 3VAEMTRD : Traduction

Responsable(s) : Cécile BIRKS

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cécile BIRKS, Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY, Laetitia SANSONETTI

Programme

Ce cours se concentre sur l'étude des techniques de la traduction, ainsi que sur l'acquisition de la syntaxe et du vocabulaire anglais. L'étudiant est

préparé à la traduction de textes littéraires et d'articles extraits de la presse anglo-américaine et française.

Bibliographie

Andreyev, Judith, *Journal'ease : Vocabulaire et exercices* (deux volumes, éditions Bréal, 1999).

Atkins, Peter, Byrd, Martin, Duval, Alain, Le Fur, Dominique et Lewis, Hélène, *Vocabulaire anglais et américain*, Dictionnaires Le Robert, 1994.

Dictionnaire français-anglais Robert et Collins (édition la plus récente).

Rey, Jean, Bouscaren, Christian et Mounolou. Alain, *Le Mot et l'idée : Anglais 2*, Ophrys, 1991.

Rotgé, Wilfrid et Malavieille, Michèle, *La Grammaire anglaise*, Hatier, Collection Bescherelle, 1997.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit 3h (2 épreuves x 1h30)

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF53

E.C. : 3VAEMGRM : Grammaire et Linguistique.

Responsable(s) : Martine SEKALI

Durée du cours : 1h de CM, plus 2h de TD hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : CM : Martine SEKALI. TD : Flore COULOUMA, Agnès LEROUX, Agnès MULLER, Véronique RAULINE

Programme

L'objectif des enseignements de cet E.C. est de faire un lien entre les acquis de la 2^{ème} année et les connaissances nécessaires à la préparation d'un master et/ou du C.A.P.E.S. d'anglais. Il s'agit de fournir aux étudiants à la fois une ouverture sur les différentes approches du langage et un approfondissement de la méthodologie de l'analyse linguistique des textes.

Programme du cours magistral (1h)

- Définition et spécificité du langage humain, définition de la langue. Précisions sur les différents champs d'étude de la linguistique comme science du langage.
- Panorama historique des apports spécifiques des

différentes théories linguistiques à partir des textes de linguistes fondateurs (un recueil de textes sera fourni aux étudiants).

Programme des T.D. (2h)

- Détermination verbale et modes de représentation : fonctionnements invariants des marqueurs de détermination verbale : temps/aspects / modalité dans le système de la langue anglaise et variances contextuelles.
- Méthodologie et pratique de l'analyse de déterminants verbaux soulignés dans un texte.

Bibliographie

Paul LARREYA, Claude RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, France, 1991
D. MAINGUENEAUD, *Aborder la linguistique*, Seuil, Mémo 1996
Anne TRÉVISE, *Le prétérit anglais*, Nathan, Collection 128, 1994
J. BOUSCAREN, S. PERSEC, A. CELLE, R. FLINTHAM, S. GRESSET, *Analyse grammaticale dans les textes*, Ophrys, 1998

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Connaissance du programme de grammaire L2, ou mise en fiches des chapitres de l'ouvrage de Larreya Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, France, 1991 sur la détermination nominale et la définition de temps/aspect/modalité.

U.E. : 3VEAUF53

E.C. : 3VAEMCPL : Speaking with Expression

Responsable(s) : Fiona ROSSETTE

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Lecteurs

Programme

Entraînement à la prise de parole en continu en anglais.

Points spécifiques du programme ce semestre :
Débit expressif et authentique en anglais (accent de phrase ; courbes intonatives ; pauses ; éviter un débit monotone) ;

Introduction à la prise de parole devant un auditoire (le gestuel, le regard) ;

Prendre la parole sans préparation, construire un raisonnement à partir d'un document visuel (peinture, photographie, couverture de magazine, etc.) ;

Répondre aux questions en temps réel.

Bibliographie

Pas de bibliographie spécifique

Contrôle continu

Note d'oral

Contrôle dérogatoire

Épreuve orale

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF55

E.C. : 3VAE5LBA : Littérature britannique et américaine

ECTS : 4,5 ECTS

Durée des cours : 4h hebdomadaires (2x2h)

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 3h (une sur partie britannique, une sur partie américaine du programme)

Littérature britannique, choix 1 : réalisme et histoire

Responsable(s) : Chantal DELOURME

Enseignant(s) : Chantal DELOURME

Programme

De différentes façons, les romans du XXème ne cessent d'interroger le rapport à l'histoire et son lien avec la tradition littéraire dite réaliste. On interrogera ce rapport à l'histoire et au réalisme dans deux romans situés dans des contextes de production littéraire différents, de façon à ce que le contraste fasse ressortir les enjeux des formes et leurs interprétations.

On s'intéressera en premier au roman de Virginia Woolf, *The Years*, publié en 1937 et de ce fait inscrit dans le contexte de l'entre-deux-guerres et dans le moment moderniste. Puis on travaillera le roman de Pat Barker, *Regeneration*, publié en 1991, cette fois-ci dans un contexte particulier de remémoration de la première guerre mondiale.

Bibliographie

Virginia Woolf, *The Years* 1937, Penguin Books.

Pat Barker, *Regeneration* 1991, Penguin Books.

Sigmund Freud, *Considérations actuelles sur la guerre et la mort*, 1915, Quadrige, PUF.

Brochure de documents et textes critiques distribuée en cours.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature britannique, choix 2 : Entre deux mondes : Pouvoir et représentation

Responsable(s) : Anny CRUNELLE, Laïla GHERMANI

Enseignant(s) : Anny CRUNELLE, Laïla GHERMANI

Programme

W. SHAKESPEARE : *Richard II*, *Hamlet*

Le dérèglement des représentations anciennes demande l'invention d'un nouveau rapport au temps, au monde, à l'homme et à la société, et la refondation du pouvoir sur de nouvelles idéologies. Le temps de l'invention est celui de l'émergence de nouveaux idiomes et des tensions qui les accompagnent, les accélèrent ou les ralentissent.

Au 16^e et au 17^e siècles, l'Angleterre connaît une suite de ruptures religieuse, politique (crise de la féodalité), scientifique, économique (prémises du capitalisme) qui exigent la construction de discours nouveaux. Dans l'interstice entre la rupture et la refondation apparaissent des formes

instables, hybrides, éphémères ou marginales qui, sur la ligne de faille entre hier et demain, relèvent de l'entre-deux.

Sur cette ligne de faille, le théâtre (Marlowe, Shakespeare, Jonson, Webster), la poésie (les Métaphysiques) enregistrent la rupture et l'interrogent. *Richard II* (1595) décrit le moment politique où la royauté féodale (Richard II) fait place à la modernité machiavéllienne (Henry Bolingbroke). *Hamlet* (1601) théorise la notion d'entre-deux. Un roi meurt, un autre est couronné. Dans la faille de l'inter-règne, le Spectre, « cet indécidable statut entre le mort et le vivant » (Daniel Mesguich) fait retour et interroge la notion même de sujet : « Who's there? ».

Bibliographie

Bibliographie sur *Hamlet*

William SHAKESPEARE, *Hamlet*, ed. Philip Edwards (New Cambridge Shakespeare, 2003).

Janet ADELMAN, *Suffocating Mothers* (London : Routledge, 1997), ch. 2.

Michael BRISTOL, "Funeral Bak'd Meats : Carnival and the Carnavalesque in *Hamlet*," in *Shakespeare's Tragedies*, ed. Susan -Zimmerman, New Casebook Series (New York : St Martin's Press, 1998), 237-54.

Marjorie GARBER, *Shakespeare's Ghost Writers* (London: Routledge, 1987), ch. 6.

Daniel MESGUICH, « L'Effet spectre », in *Shakespeare, la scène et ses miroirs, Théâtre aujourd'hui* 6 (1998) : 110-17.

Bibliographie sur *Richard II*

William SHAKESPEARE, *Richard II*, ed. Charles Forker, Arden Shakespeare, 3rd series, 2002.

Harry BERGER, Jr., *Making Trifles of Terrors : Redistributing Complicities in Shakespeare* (Stanford UP, 1997), ch. 9 et 10, p. 168-210.

Ernst H. KANTOROWICZ, *The King's Two Bodies : A Study in Mediaeval Political Theology* (1957 ; Princeton U.P., 1998). (trad.) : *Les Deux Corps du roi*, in *Œuvres* (Quarto Gallimard : Paris, 2000).

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature britannique, choix 3 : littérature fantastique

Responsable(s) : Claire BAZIN; Christine BERTHIN

Enseignant(s) : Claire BAZIN; Christine BERTHIN

Programme

On étudiera un genre littéraire, dans sa structure et son histoire, au contact avec des genres proches (le gothique, le merveilleux). Ce genre occupe une place importante dans la littérature anglo-saxonne, en ce qu'il a donné naissance à

certains des mythes les plus célèbres de la culture littéraire et cinématographique. Les textes étudiés seront les expressions les plus notoires de ces grands mythes : *Dracula* et *Dr Jekyll and Mr Hyde*.

Bibliographie

Bram Stoker, *Dracula* (1897), Oxford World Classics.

Robert Louis Stevenson, *Dr Jekyll and Mr Hyde* (1886), Penguin Classics.

Ouvrages critiques :

Fred Botting, *Gothic*, Routledge, 1996.

Christine Berthin, *Gothic Hauntings Melancholy Crypts and Textual Ghosts*, Palgrave, Macmillan, 2010.

Rosemary Jackson, *Fantasy*, Routledge, 1981.

Joël Malrieu, *Le Fantastique*, Hachette, 1992.

D. Punter, *The Literature of Terror*, Longman, US, 1980.

Tzvetan Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1970.

Dracula, New Casebooks, Edited by Glennis Byron, Macmillan, 1999.

Claire Bazin et Serge Chauvin, *Dracula, L'œuvre de Bram Stoker et le film de FF Coppola*, Éditions du Temps, 2005,

Dr Jekyll and Mr Hyde, A Norton Critical Edition.

Jean-Pierre Naugrette, *L'aventure et son double*, Presses de l'ENS, 1987.

Une bibliographie plus détaillée sera fournie lors du premier cours

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 1 : Modernisme américain et littérature du Sud

Responsable(s) : Claude DOREY

Enseignant(s) : Claude DOREY

Programme

Avec pour objet d'étude, *As I Lay Dying*, de William Faulkner, ce cours propose d'observer méthodiquement un joyau de la modernité romanesque américaine d'inspiration et de fabrique mythopoétiques. Ce texte porte la trace de grands précurseurs tels que Joyce et Eliot mais aussi celle de la tradition symboliste américaine de la « romance », notamment par les échos qu'on peut y trouver avec *The Scarlet Letter* de Hawthorne. On a même pu dire que l'un était une parodie sordide de l'autre...

Comme toute grande œuvre de la modernité, ce texte requiert du lecteur un travail de repérage, de mise en échos d'éléments systématiquement rendus au désordre d'une subtile fabrique d'immédiateté sensorielle et de transcendance mythologique. Le travail de lecture sera facilité par l'utilisation de l'édition bilingue établie par Michel Gresset.

On observera une mise en désordre du récit traditionnel, on se saisira des tensions qui électrisent le texte, l'hyper-proximité de l'instantané vocal et le lointain de la tragédie classique en même temps que l'archaïsme primitif d'un univers de déluge, d'incendie, d'animalité, un manteau d'arlequin où se côtoient le « grotesque », le sordide, le burlesque, le tragique, le comique, l'épique en un chaos construit de proférations et de visions.

Enfin bien sûr, on ne manquera pas de souligner que ce texte est un produit de la littérature du Sud, avec ses spécificités : son vernaculaire, son folklore, son enracinement, ses tensions (sociales, morales, bibliques). On pourra rapprocher ce texte qui concerne essentiellement un microcosme de « petits Blancs », du travail photo-journalistique de Walker Evans et du paradigmatique texte de James Agee, *Let Us Now Praise Famous Men*.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire:

William FAULKNER, *Tandis que j'agonise : As I Lay Dying*, Trad. M-E Coindreau (révisée par M. Gresset), Gallimard, (Collection Folio Bilingue n°1), 1990.

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 2 : Romantisme et Transcendentalisme

Responsable(s) : B. MONFORT

Enseignant(s) : Bruno MONFORT

Programme

Auteur d'une « déclaration d'indépendance des Lettres américaines », Emerson, chef de file du transcendentalisme, n'est pourtant pas à la tête d'une école organisée. Les écrivains et penseurs qui, comme Thoreau ou Fuller, gravitent autour de lui n'ont pas nécessairement reconnu son magistère exclusif. En ce milieu du XIXe siècle, il a bien cherché à définir, une nouvelle représentation du monde pour le « nouvel Adam » américain. Mais, rejetant aussi bien le puritanisme calviniste que la religion instituée, et

la primauté de la Raison, c'est une redécouverte de la subjectivité et de l'imagination créatrice qu'il a prôné, et ce dans le sillage du Romantisme mais aussi contre lui, par le biais d'une relation privilégiée à la Nature. Nous essaierons de voir pourquoi et comment les grands noms associés au transcendentalisme sont, avec le temps, devenus les précurseurs d'une lignée d'utopistes et d'un courant de pensée qui fut, dès son époque, à la fois reconnu et contesté.

Bibliographie

Sources primaires :

Ralph Waldo Emerson, *Selected Essays*, Edition Norton.

Henry David Thoreau, *Walden*, 1854.

Voir aussi l'anthologie de Lawrence Buell (ed.), *The American Transcendentalists : Essential Writings*, Modern Library Classics, 2006 et Perry Miller, *The Transcendentalists : An Anthology*. Cambridge, MA, Harvard U.P., 1950.

Nous analyserons également des extraits d'autres oeuvres de l'époque comme Nathaniel Hawthorne, *The Blithedale Romance* (1852) et le texte court « The Celestial Railroad »

Sources secondaires

Lawrence Buell, *New England Literary Culture : From Revolution through Renaissance*, New York , Cambridge U. P., 1989

Joel Myerson, Sandra Harbert Petruccione & Laura Dassow Walls (eds.), *The Oxford Handbook of Transcendentalism*. New York, Oxford University Press, 2010.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine choix 3 : La littérature américaine et l'espace

Responsable(s) : Anne BATTESTI

Enseignant(s) : Anne BATTESTI

Programme

Ce cours propose une réflexion sur l'imagination et la représentation littéraires de l'espace, donnée majeure de l'expérience américaine. Les hésitations entre la quête et la conquête, entre les sentiments de l'exil et de la liberté, comme les oscillations entre l'expérience de l'excès et celle du vide, seront les points de départ de notre

lecture. Des prairies infinies aux océans, de la route à l'espace urbain, nous réfléchirons à différentes manières de trouver ou ne pas trouver une place dans le monde, et de rechercher un rapport à l'espace qui ne soit pas seulement l'appropriation et ses désenchantements.

Bibliographie

Œuvres au programme :

Herman MELVILLE, *Moby-Dick, or the Whale* (1851). Oxford : Oxford World's Classics.

Allen GINSBERG, "Howl" (1955) : poème distribué en classe.

Bibliographie critique (ces ouvrages sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire):

Marc Amfreville, Antoine Cazé, Claire Fabre, *Histoire de la littérature américaine*. Paris : PUF, 2010 (il est fortement conseillé d'acheter ce livre, très synthétique et utile pour d'autres cours de littérature américaine)

Richard Brodhead (editor), *New Essays on Moby-Dick*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986.

Agnès Derail-Imbert, *Moby-Dick, Allures du corps*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 2000.

Philippe Jaworski, *Melville, le désert et l'empire*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 1986.

Charles Olson, *Call Me Ishmael*. San Francisco : City Lights, 1947.

Tony Tanner, *Scenes of nature, Signs of Men*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs écrits et présentations à l'oral

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF55

E.C. : 3VAE5CBA : Civilisation britannique et américaine

Durée des cours : 2 x 2h hebdomadaires

ECTS : 4,5 ECTS

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 3h (une sur partie britannique, une sur partie américaine du programme)

Civilisation britannique : religion et politique en Angleterre, 1534-1689

Responsable(s) : Yan BRAILOWSKY

Enseignant(s) : Yan BRAILOWSKY, Thierry LABICA, Sandrine PARAGEAU

Programme

Du schisme de Henry VIII en 1534 au *Toleration Act* de 1689, l'Angleterre vécut plusieurs bouleversements nés d'amères dissensions sur des sujets tant religieux que politiques. Au cours de cette période, l'Angleterre traversa plusieurs crises de succession ; protestants et catholiques furent persécutés, et un roi fut exécuté à l'issue de violentes guerres civiles. Le pays devint, non pas une monarchie absolutiste de droit divin comme en France, mais une monarchie parlementaire constitutionnelle dotée d'une religion d'État à mi-chemin entre catholicisme et protestantisme, plus ou moins tolérante à l'égard des nombreuses sectes non-conformistes.

Il s'agira de comprendre les liens complexes entre la Couronne et les Réformes pendant les règnes des Tudor et des Stuart, et de retracer l'évolution

des Puritains, depuis leur exil sous Mary Tudor, jusqu'à la Glorieuse Révolution, en passant par l'exécution de Charles I, grâce à une étude précise de sources primaires (actes de loi, pamphlets, traités de théologie...) et de sources secondaires (articles et livres d'historiens).

Le cours permettra non seulement de saisir ce qui distinguait les différents mouvements religieux de l'époque et leur rôle dans la vie politique et sociale du pays, mais aussi d'aborder la question historiographique : étudier l'histoire politique et religieuse de l'Angleterre à l'époque moderne, c'est aussi chercher à mieux comprendre l'histoire du monde d'aujourd'hui. Le cours aura pour objectif, enfin, de s'entraîner au commentaire de texte historique, et à la dissertation en civilisation.

Bibliographie

Cressy, David et Lori Anne Ferrell, *Religion and Society in Early Modern England : A Sourcebook*, Routledge, 1996, 2nd ed., 2005.

Foster, Andrew, *The Church of England 1570-1640*, Longman, 1994.

Smith, Alan G.R., *The Emergence of a Nation State : The Commonwealth of England 1529-1660*, Longman, 2nd ed, 1997.

Une brochure de documents avec une bibliographie détaillée sera distribuée au début du cours et mise en ligne sur le site du département.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Civilisation américaine. Politique et société aux États-Unis au XXe siècle

Responsable(s) : Caroline ROLLAND-DIAMOND

Enseignant(s) : Laurence GERVAIS, Frédéric HEURTEBIZE, Caroline ROLLAND-DIAMOND

Programme

Ce cours continue le cycle des UE fondamentales de civilisation américaine de licence. Il portera sur l'histoire intérieure des États-Unis au XXe siècle. Les étudiants devront maîtriser les grandes lignes de l'histoire politique de la période puisque le cours ne se substituera pas à un manuel mais approfondira un certain nombre de thèmes importants de l'histoire des États-Unis au vingtième siècle. L'accent sera mis plus particulièrement sur l'histoire urbaine, sociale et culturelle : société de consommation,

immigration, ethnicité, histoire des femmes, histoire des minorités, histoire ouvrière, mouvements étudiants. D'autre part on évoquera les grandes étapes de l'histoire intérieure : les années 1920 et la prospérité, la Dépression et le New Deal, la Deuxième Guerre mondiale (aspects intérieurs uniquement), la déségrégation, le mouvement pour les droits civiques, la « contre-culture », la crise des années 1970 et la fin du vingtième siècle.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire :

Alan Brinkley, *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*, New York, McGraw Hill, toute édition récente.

Ouvrages recommandés :

Pierre Gervais, *Les États-Unis de 1860 à nos jours*, Paris, Hachette (Fondamentaux) 2005.

Une bibliographie plus complète sera distribuée au début du semestre.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VAE5PSP : Public Speaking

Responsable(s) : Fiona ROSSETTE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Fiona ROSSETTE

Programme

Entraînement à l'expression orale en anglais dans une situation formelle, et plus particulièrement dans le but de convaincre son auditoire. Ce cours peut servir aux étudiants de troisième année d'anglais d'entraînement supplémentaire aux activités proposées dans le cadre des E.C. fondamentaux 3VAEMCPL et 3VAFMCPL, et leur offre la possibilité d'améliorer de façon générale leur niveau d'anglais oral.

L'accent sera mis ce semestre sur les discours persuasifs et sur la prise de parole sans préparation. On aidera notamment les étudiants à :
– réfléchir sur la spécificité de la communication orale par rapport à la communication écrite (prendre la parole devant un auditoire n'est pas lire à haute voix une dissertation écrite) ;

- mettre en œuvre les moyens nécessaires pour s'assurer une transmission réussie du contenu et pour conserver l'attention de l'auditoire pendant une période prolongée ;
- établir un véritable contact avec celui-ci (autant par le contenu que par la forme, i.e. le regard) ;
- incorporer le gestuel et le mode visuel ;
- éviter un débit monotone (par l'intonation, l'accent de phrase, la variation de la vitesse)
- appliquer des stratégies de persuasion (discours persuasifs, debating) ;
- prendre la parole sans préparation ;
- surmonter leur peur de parler devant un auditoire.

Bibliographie

Pas de bibliographie spécifique

Contrôle continu

Note d'oral

Contrôle dérogatoire

Oral (épreuve en labo)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

**E.C. : 3VAEMHIB : Histoire des idées britanniques, XVIe-XVIIIe siècles.
Histoire de la vie privée en Angleterre, 1600-1800**

Responsable(s) : Yan BRAILOWSKY, Sandrine PARAGEAU

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Yan BRAILOWSKY, Sandrine PARAGEAU

Programme

Inspiré par la collection dirigée par Philippe Ariès et Georges Duby consacrée à l'histoire de la vie privée, ce cours permettra d'aborder les vies de gens ordinaires ou d'exception du XVIe siècle au XVIIIe siècle en Angleterre. L'étude de l'histoire de la vie privée des Anglais de cette période permet de mieux saisir la spécificité de la culture anglaise d'hier et d'aujourd'hui.

On montrera comment, à la faveur des révolutions politiques, religieuses et économiques qui marquent l'Angleterre de la première modernité, le pays voit émerger l'individualisme, la conscience de soi et l'idée de « privacy », qui accompagnent des transformations profondes des vies spirituelle, domestique et sociale des

Anglais...

Pour mieux définir l'espace de la vie privée, on montrera aussi comment se distinguent progressivement l'homme d'État et le particulier, la sphère privée et la sphère publique. On abordera également l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture, ou encore celle des goûts artistiques, culinaires et vestimentaires. Afin de se représenter la vie privée des Anglais de l'époque, on s'intéressera également aux écrits du for privé, aux correspondances, aux journaux intimes, ainsi qu'à la presse par exemple.

Le cours exploitera une brochure de sources primaires permettant de mieux appréhender ces aspects.

Bibliographie

Une brochure de documents avec une bibliographie détaillée sera distribuée au début du cours et mise en ligne sur le site du département.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VAEMLIR : Littérature irlandaise. Desire and violence in Irish literature

Responsable(s) : Flore COULOUMA, Florence SCHNEIDER

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Flore COULOUMA, Florence SCHNEIDER

Programme

Ce cours propose aux étudiants de troisième année d'aborder des thématiques centrales de la littérature irlandaise. Par le biais de nouvelles, de poèmes et d'une pièce de théâtre, on se posera les questions du désir et de la violence

psychologiques et physiques, sans oublier le problème de la perte de la langue, de la place dans une société qui peut se révéler exclusive, marquée par des conflits historiques toujours latents.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire: Brian Friel, *Translations*, ed. Faber.

Le reste de la bibliographie sera indiqué lors de l'inscription pédagogique.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Bon niveau d'anglais oral et écrit nécessaire (minimum niveau 3 non-spé).

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VAEMTGB : Théâtre britannique. Théâtre britannique contemporain

Responsable(s) : Cécile BIRKS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Cécile BIRKS

Programme

Par théâtre britannique contemporain, il faut entendre à la fois le renouveau théâtral des années 60 et l'étude des « classiques » du XXe siècle : Samuel Beckett, Edward Bond, David Hare, Harold Pinter, Tom Stoppard, Arnold Wesker etc., et le théâtre strictement contemporain, celui qui s'écrit et se joue sous nos yeux et dont la radicalité et la modernité dans la dramaturgie sont perçues comme faisant directement écho aux angoisses et aux questionnements d'aujourd'hui (une partie des auteurs des générations précédentes tels Edward Bond ou Howard Barker mais aussi des auteurs plus jeunes comme Martin Crimp, Caryl Churchill, Sue Glover, Sarah Kane, Frank McGuinness, Gregory Motton ou Peter Wheelan etc...).

Le programme proposé sera consacré à trois textes dramatiques de Samuel Beckett pour en

explorer les enjeux à travers les formes les plus radicales : quelles scènes Samuel Beckett construit-il pour le langage, pour le corps lorsqu'il épuise les formes théâtrales ? Quel est l'enjeu de l'écriture en deux langues, le français et l'anglais : bilinguisme, auto-traduction, ré-écriture ? Dans la mesure du possible, on complètera l'approche des textes par celle des mises en scène ou mises en voix et l'on montrera comment Beckett, dans son théâtre de ruptures, explore des média dramaturgiques autres que la scène, comme la télévision ou la radio.

Œuvres au programme :

Samuel Beckett, *Endgame*, Faber and Faber, 1958.

Samuel Beckett, *Krapp's Last Tape*, Faber and Faber, 1958.

Samuel Beckett, *Eh Joe*, Faber and Faber, 1965.

Bibliographie

Badiou, Alain, *Beckett : L'incroyable désir*, Hachette, 1995.

Clément, Bruno, *L'œuvre sans qualités*, Seuil, 1994.

Cohn, Ruby, *Just Play : Beckett's Theater*, Princeton University Press, 1980.

Gontarski S, E., *The Intent of Undoing in Samuel Beckett's Dramatic Texts*, Bloomington, Indiana University Press, 1960.

Grossman, Évelyne, *L'esthétique de Beckett*, Sedes, Collection Esthétique, 1998.

Noudelmann François, *Beckett ou la scène du pire*, Paris, Honoré Champion, 1998.

Worth Katherine, *The Irish Drama of Europe from Yeats to Beckett*, Atlantic Highlands, 1978.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VEEM51 : Littérature américaine. Les classiques américains en adaptation(s) / Adapting American classics

Responsable(s) : Anne-Claire LE RESTE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Claire LE RESTE

Programme

Ce cours vise à explorer les stratégies d'écriture et la réception de deux textes canoniques de la littérature américaine, *The Scarlet Letter* de Nathaniel Hawthorne et *The Turn of the Screw* de Henry James. L'étude de la pratique et de la théorie de l'adaptation ne se limitera pas au champ cinématographique, puisque seront abordés aussi bien films que B.D. et romans

graphiques, opéras, oeuvres littéraires « dérivées » etc. Nous examinerons les enjeux esthétiques et idéologiques qui se cristallisent autour de la lecture et de la reprise d'un « classique », en fonction des périodes, des aires géographiques et des contraintes formelles de chaque médium choisi pour l'adaptation.

Bibliographie

Œuvres au programme / bibliographie obligatoire

Nathaniel Hawthorne, *The Scarlet Letter*, 1850, Penguin Classics.

Henry James, *The Turn of the Screw*, 1898, Penguin Classics.

Une brochure de documents complémentaires sera fournie en cours pour l'étude des adaptations ; cette brochure est tenue à disposition des étudiants de contrôle terminal, qui doivent se signaler au plus vite.

Bibliographie indicative

Harold Bloom, *The Anxiety of Influence*, 1973.

Linda Hutcheon, *A Theory of Adaptation*, 2006.

Julie Sanders, *Adaptation and Appropriation*, 2006.

Marion D. Perret, "How a Comics Panel Can Speak Shakespeare", in *The Language of Comics*, ed. Robin Varnum et al., 2001.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)
E.C. : 3VAEMTVA : Séries TV américaines

Responsable(s) : Anne CRÉMIEUX, Flore COULOUMA

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne CRÉMIEUX, Flore COULOUMA

Programme

Alors qu'on avait déclaré leur « âge d'or » dans les années cinquante, puis à nouveau dans les années quatre-vingts, les séries télévisées connaissent un nouvel essor, avec des programmes de qualité favorablement accueillis par la critique comme par le public. Elles sont diffusées à travers le monde, ouvrant une porte sur la culture et la langue des pays anglophones. Grace aux outils de l'analyse visuelle et narratologique provenant des études filmiques et littéraires, nous examinerons comment ces fictions, portées par des personnages cohérents et

une intrigue prenante, une esthétique forte et, le plus souvent, de gros budgets de production, sont riches de références historiques, sociologiques et culturelles qui se prêtent à l'analyse civilisationnelle.

Les étudiants sont invités à partager leurs connaissances et à parler des séries qu'ils connaissent, en faisant des recherches sur les questions soulevées par ces séries dans leurs pays de création et à l'étranger, et l'impact culturel et politique qu'elles ont pu avoir.

Bibliographie

Des articles seront distribués en classe.

Recommandé :

W. J. T. Mitchell, *What Do Pictures Want? The Lives and Loves of Images*, University of Chicago Press, 2005;

Nicholas Mirzoeff, *An Introduction to Visual Culture*, Routledge, 1999;

The Blackwell Philosophy and Pop Culture Series (Mad Men and Philosophy, Battlestar Galactica and Philosophy, 24 and Philosophy, South Park and Philosophy, etc.);

Tony Chiu, *CBS the First 50 Years*, General Publishing Group, Los Angeles, 1998.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Très bon niveau d'anglais écrit et oral exigé (au moins niveau 3 non-spécialistes ou équivalent).

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VAEMHFA : Histoire des femmes américaines au XXème siècle

Responsable(s) : Brigitte MARREC

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Brigitte MARREC

Programme

Champ encore récent dans le domaine de la recherche historique, l'histoire des femmes et du genre insiste sur le caractère socialement construit, et donc changeant, des identités féminines et masculines et des rapports entre les sexes. La période que nous étudierons, de l'obtention du droit de vote par les Américaines en 1920 à l'émergence des mouvements

contestataires des années 1960 et 1970, en est une parfaite illustration : le XXème siècle a en effet produit en succession très rapide, des discours multiples, voire contradictoires, qui ont reflété et façonné les rôles, statuts et représentations des femmes américaines à ces divers moments de leur histoire.

Bibliographie

Un ouvrage de référence obligatoire sera indiqué en début de cours.

Sara EVANS, *Born for Liberty. A History of Women in America*, Free Press, 1989.

Carol HYMOWITZ & Michael WEISSMAN, *A History of Women in America*, Bantam, 1978.

Sandra OPDYCKE, *The Routledge Historical Atlas of Women in America*, Routledge, 2000.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VAEMSGB : Syndicalisme et relations du travail en Grande-Bretagne

Responsable(s) : Thierry LABICA

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Thierry LABICA

Programme

Ce cours s'intéresse à la place et à l'évolution des organisations syndicales dans la société britannique au cours de la seconde moitié du 20^e siècle jusqu'à nos jours. Il part du constat que loin d'être un aspect « particulier » de la société britannique, les syndicats, même affaiblis quantitativement et qualitativement, continuent de représenter les plus grandes organisations sociales de ce pays dont elles ont massivement contribué à façonner l'histoire politique, économique et culturelle. Leur connaissance est indispensable à la compréhension de la Grande-

Bretagne contemporaine. Nous nous intéresserons notamment au modèle historique des relations du travail britannique (*free collective bargaining*) et à la transformation de ce modèle à partir des années 1980 sous les mandats du Premier Ministre Margaret Thatcher. Nous observerons également, dans la période actuelle, les défis posés aux organisations syndicales par diverses évolutions du marché du travail, entre emploi informel, précarité, nouvelles migrations et flexibilité.

Bibliographie

références

Trevor Colling and Michael Terry eds., *Industrial relations : Theory and Practice*, John Wiley and Sons, 2010

Paul Edward ed., *Industrial Relations : Theory and Practice in Britain*, Blackwell, 2003

M.P. Jackson, *An Introduction to Industrial Relation*, Routledge, 1990

J. McIlroy, *Trade Unions in Britain Today*, Manchester U.P., 1995

W Hamish Fraser, *A History of British Trade Unionism*, Palgrave MacMillan, 1999

D. Harvey, *The Condition of Postmodernity*, Blackwell, 1990 (chap.7, 8, & 9)

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC51 (complémentaires L3 S5)

E.C. : 3VAEMAGB : Histoire de l'art britannique. Les arts visuels en Grande-Bretagne au XXe siècle

Responsable(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Programme

L'art moderne britannique est surtout connu en France grâce à quelques noms d'artistes : Francis Bacon, David Hockney pour la peinture, Henry Moore pour la sculpture. Ce cours proposera une étude plus approfondie des courants qui ont marqué l'art britannique au vingtième siècle, et tentera de faire comprendre son évolution à partir de l'apparition des courants modernistes. Camden Town, Bloomsbury, Vorticism, Unit One, St Ives, "School of London", Pop Art : on verra comment ces divers groupements ou tendances, avec toutes leurs spécificités, se sont définis autour de pratiques telles que l'impressionnisme, le postimpressionnisme, le futurisme, le cubisme, ou le surréalisme, et ont intégré des problématiques qui sont celles de l'art

moderne occidental : figuration / abstraction ; subjectivité / objectivité ; art « bourgeois » / art « populaire ». L'accent sera mis, pour l'essentiel, sur la peinture, mais la sculpture et d'autres pratiques plastiques seront également abordées.

Aucune connaissance technique préalable n'est requise. Les séances se fondent sur l'étude de nombreuses œuvres et sur l'analyse de textes de critique regroupés dans une brochure fournie. Le cours se destine à tous ceux qu'intéresse un panorama de la modernité dans les arts visuels en Grande-Bretagne, et peut aussi servir de base à l'élargissement de la culture visuelle d'étudiants envisageant de passer les concours d'enseignement.

Bibliographie

Susan COMPTON, (ed.), *British Art in the 20th Century*, London : Royal Academy of Arts, 1986

Chris STEVENS (ed.), *The History of British Art : 1870-Now*, London : Tate Publishing, 2008

David Peters CORBETT, *The Modernity of English Art, 1914-1930*, Manchester : Manchester University Press, 1997

Charles HARRISON, *English Art and Modernism, 1900-1939*, 2nd ed., New Haven, London : Yale University Press

Edward LUCIE-SMITH, *The Thames and Hudson Dictionary of Art Terms*, London : Thames & Hudson, 2003

Edward LUCIE-SMITH, *Movements in Art since 1945* (new edition), London : Thames & Hudson, 2001

Michel LACLOTTE, (ed.), *Dictionnaire des courants picturaux*, Larousse, 1997

Frances SPALDING, *British Art since 1900*, Londres : Thames & Hudson, 1986

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Enseignements de L3 (Semestre 6)

U.E. : 3VEAUF63

E.C. : 3VAFMTRD : Traduction

Responsable(s) : Cécile BIRKS

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Jean-Bernard BASSE, Chantal DELOURME, Claude DOREY, Anne-Claire LE RESTE, Agnès MULLER, Naomi TOTH

Programme

Ce cours se concentre sur l'étude des techniques de la traduction, ainsi que sur l'acquisition de la syntaxe et du vocabulaire anglais. L'étudiant est

préparé à la traduction de textes littéraires et d'articles extraits de la presse anglo-américaine et française.

Bibliographie

Andreyev, Judith, *Journal'ease : Vocabulaire et exercices* (deux volumes, éditions Bréal, 1999).

Atkins, Peter, Byrd, Martin, Duval, Alain, Le Fur, Dominique et Lewis, Hélène, *Vocabulaire anglais et américain*, Dictionnaires Le Robert, 1994.

Dictionnaire français-anglais Robert et Collins (édition la plus récente).

Rey, Jean, Bouscaren, Christian et Mounolou. Alain, *Le Mot et l'idée : Anglais 2*, Ophrys, 1991.

Rotgé, Wilfrid et Malavieille, Michèle, *La Grammaire anglaise*, Hatier, Collection Bescherelle, 1997.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit 3h (2 épreuves x 1h30)

Langue(s) du cours : anglais et français.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF63

E.C. : 3VAFMGRM : Grammaire et Linguistique

Responsable(s) : Martine SEKALI

Durée du cours : 2h hebdomadaires

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Flore COULOUMA, Agnès LEROUX, Agnès MULLER, Martine SEKALI

Programme

Études des énoncés complexes en anglais :

– Différence parataxe/hypotaxe

– Typologie et analyse syntaxique des propositions subordonnées : nominales (finies et non-finies) et adverbiales, relatives, structures clivées et pseudo-clivées. Décomposition, analyse logique (nature/fonction), types de relateurs.

– Opérations énonciatives sous-jacentes à ces structures complexes : contribution de la syntaxe à la construction du sens, fonctionnement des marqueurs de relation et variables contextuelles pertinentes.

– Méthodologie et pratique de l'analyse d'énoncés complexes soulignés dans un texte (analyse syntaxique et analyse sémantique en contexte).

Bibliographie

Paul LARREYA, Claude RIVIÈRE, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, France, 1991

D. MAINGUENEAUD, *Aborder la linguistique*, Seuil, Mémo 1996

J. BOUSCAREN, S. PERSEC, Agnès CELLE, Ronald FLINTHAM, Stéphane GRESSET, *Analyse grammaticale dans les textes*, Ophrys, 1998

Claude RIVIÈRE, *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys, 2005.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Connaissance du programme de L3 S1, ou mise en fiches des chapitres de l'ouvrage de Larreya Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, France, 1991 sur la détermination nominale et la détermination verbale (temps/aspect/modalité).

U.E. : 3VEAUF63

E.C. : 3VAFMCPL : Langue orale. Public Speaking

Responsable(s) : Fiona ROSSETTE

Durée du cours : 1h hebdomadaire

ECTS : 1,5 ECTS

Enseignant(s) : Lecteurs

Programme

À partir des acquis du premier semestre (« Expression orale »), on s'intéressera plus particulièrement à la prise de parole dans une situation formelle :

- discours persuasifs ;
- « mini-debates » ;
- prise de parole sans préparation ;
- répondre à des questions en temps réel.

Bibliographie

Pas de bibliographie spécifique

Contrôle continu

Note d'oral

Contrôle dérogatoire

Épreuve orale

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF66

E.C. : 3VAF6LBA : Littérature britannique et américaine

Durée des cours : 4h hebdomadaires (2x2h)

ECTS : 4,5 ECTS

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 3h (une sur partie britannique, une sur partie américaine du programme)

Littérature britannique, choix 1: Nouvelles littératures

Responsable(s) : Claire BAZIN,

Enseignant(s) : Claire BAZIN, Cécile BIRKS

Programme

1- Janet FRAME, *The Lagoon and Other Stories*, Bloomsbury, 1997 (first published in 1951).

La publication de ce recueil de nouvelles, paru en 1951, sauve son auteur de la lobotomie annoncée. Janet Frame, diagnostiquée schizophrène, est internée des années durant. *The Lagoon* est son premier ouvrage, couronné d'un prix littéraire. Nous nous concentrerons sur l'étude de la nouvelle comme genre littéraire en général, mais aussi sur sa place dans l'œuvre de Janet Frame (autobiographie, romans autobiographiques et fiction). *The Lagoon* s'articule sur des thématiques chères à son auteur : enfance, différence, isolement, écriture, qui jalonnent tant sa fiction que son autobiographie.

2- J.M. COETZEE, *Waiting for the Barbarians*, Penguin, 1980.

Après une introduction générale à la littérature sud-africaine blanche en langue anglaise, on s'efforcera, à partir de l'ouvrage au programme, d'aborder certaines problématiques inhérentes à l'Afrique du Sud sous l'apartheid, comme les antagonismes raciaux, la complexité des rapports intercommunautaires, l'irreprésentable figure de l'Autre, de l'Étranger etc.

Bibliographie

Sur Janet Frame :

BAZIN, Claire, *Janet Frame*, Northcote Publishers, Tavistock, UK, 2011.

BAZIN, Claire, BRAUN, Alice, *The Lagoon and Other Stories : Naissance d'une Œuvre*, CNED, PUF, Paris, 2010.

CAMPION, Janet, *An Angel at my Table*, film, 1990.

FRAME, Janet, *An Angel at my Table, (autobiography)*, 1982-1985, Virago Press, London, 2008.

STURM, Terry, *The Oxford History of New Zealand Literature in English*, OUP, 1991.

Sur J.M. Coetzee :

ASHCROFT, Bill, GRIFFITHS, Gareth, TRIFFIN, Helen, *The Empire Writes Back*, Routledge, London, 1989.

DURIX, Jean-Pierre, *An Introduction to the New Literatures*, Longman France, 1993.

FANON, Frantz, *Black Skins, White Masks*, Pluto Press, [1952], 2008.

HEAD, Dominic, *The Cambridge Introduction to J.M. Coetzee*, Cambridge UP, 2009.

LOOMBA, Ania, *Colonialism / Post-Colonialism*, Routledge, 1998.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature britannique, choix 2 : lectures plurielles

Responsable(s) : Chantal DELOURME

Enseignant(s) : Chantal DELOURME, Naomi TOTH

Programme

L'acte de lecture ou d'interprétation pour aucun de nous ne se fait *ex nihilo*. Les étudiants de littérature ont déjà acquis une formation critique au cours de leurs études, mais sans nécessairement avoir conscience des présupposés qu'elle implique.

L'enjeu du cours est de leur donner l'occasion d'un tel retour critique, d'une interrogation sur ce que signifie lire, interpréter, et ce à un moment clé de leur parcours universitaire.

On s'attardera sur ces questions en lien avec deux des grands courants de l'histoire de la critique littéraire qui ont marqué le XX^{ème} siècle et marquent encore le présent, à savoir le structuralisme (et poststructuralisme) et la psychanalyse.

La particularité du cours est donc d'initier aux concepts critiques majeurs liés à ces deux courants et ce depuis l'étude de deux textes différents dans l'histoire littéraire anglo-américaine : pour le structuralisme et post-structuralisme les notions-clés seront celles de signe, de structure et de réseau, de statut de l'auteur et du rôle de l'énonciation, du texte et de l'intertextualité, des effets de sens. Pour la psychanalyse, celles de l'interprétation, du « moi », du sujet, des instances psychiques, de la sexualité et du désir, des pulsions, des normes, et de l'imaginaire.

Œuvres au programme :

Shakespeare, *Macbeth*, Arden Edition.

Jean Rhys, *Wide Sargasso Sea* (1966), Penguin Books.

Bibliographie

Sigmund Freud, *L'interprétation du rêve*, 1900.

Roland Barthes, *S/Z*, 1976.

Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, 1982.

Une brochure rassemblant des extraits de textes majeurs (Saussure, Benveniste, Lévi-Strauss, Barthes, Kristeva, Freud...) sera distribuée lors du premier cours.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature britannique, choix 3 : Figures de l'étranger dans la littérature britannique

Responsable(s) : Naomi TOTH

Enseignant(s) : Naomi TOTH

Programme

L'étranger est ici défini comme ce qui émerge dans la rencontre avec l'inconnu, ce qui provoque, par sa différence, un sentiment troublant d'étrangeté et une mise en question des repères de l'expérience familière. Il ne recouvre donc pas exclusivement les formes classiques d'un éloignement géographique, culturel ou ethnique, mais renvoie plus généralement à ce qui ne se laisse jamais simplement assimiler dans l'ordre

établi et dans nos modes de représentation.

Chacun avec son décalage propre, les ouvrages au programme illustrent cette rencontre dérangeante, en portent témoignage et explorent ses implications aussi bien dans leur forme que dans leur thématique. Elles seront l'occasion de découvrir une interrogation récurrente dans la littérature britannique.

Bibliographie

Jonathan Swift, *Gulliver's Travels* [1726], Oxford World Classics, 2005

Joseph Conrad, *The Heart of Darkness or Other Tales* [1899], Oxford World Classics, 2002

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 1 : Poésie / Poétiques américaines

Responsable(s) : Charlotte ESTRADE

Enseignant(s) : Charlotte ESTRADE

Programme

Ce cours a pour but l'étude de la poésie américaine d'Anne Bradstreet (XVIIe siècle) à aujourd'hui. Tout en posant des bases pour l'analyse de la poésie (rythme, versification, formes poétiques), il s'agira d'appréhender le poème américain dans sa diversité, au niveau des formes qu'il revêt, des projets poétiques qu'il véhicule, ou encore de ses relations parfois

conflictuelles qu'il noue avec l'héritage européen. Il s'agira également de se familiariser avec les grands noms de l'histoire poétique américaine pour tenter d'en distinguer la spécificité, notamment à travers des textes de Walt Whitman, Emily Dickinson, Robert Frost, Ezra Pound, Denise Levertov ou encore Lyn Hejinian, pour n'en citer que quelques-uns.

Bibliographie

Textes distribués en cours.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

Littérature américaine, choix 2 : Écritures narratives modernes et contemporaines

Responsable(s) : Bruno MONFORT

Enseignant(s) : Bruno MONFORT

Programme

À partir de textes variés, pris dans les domaines du roman et de la nouvelle, des années 1920 à nos jours, ce cours aura pour but d'explorer les écritures américaines modernes et contemporaines, et leur évolution. Elles seront abordées sur le plan thématique (préoccupations récurrentes, rapport à l'histoire, discours idéologiques et politiques) et sur le plan formel.

La lecture de textes de F. Scott Fitzgerald, William Faulkner, Ernest Hemingway, Vladimir Nabokov, Steven Millhauser, Raymond Carver ou John Barth, , permettra d'analyser les rapports entre les jeux de langage à l'œuvre et les enjeux d'une littérature qui a la fois exhibe ses propres artifices et mobilise selon des modalités diverses l'attention et les affects du lecteur.

Bibliographie

On lira en intégralité :

F. Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*

Ernest Hemingway, *The Sun Also Rises*

Vladimir Nabokov, *Lolita* [de préférence *The Annotated Lolita*] Penguin Books

Une brochure de textes contenant certaines nouvelles de Raymond Carver, *Where I'm Calling From*, Vintage Contemporaries et Steven Millhauser, *The Knife Thrower and Other Stories*, Vintage Books, sera distribuée en cours.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUF66

E.C. : 3VAF6CBA : Civilisation britannique et américaine

Durée des cours : 4h hebdomadaires (2x2h)

ECTS : 4,5 ECTS

Contrôle dérogatoire

Écrit : 2 épreuves x 3h (une sur partie britannique, une sur partie américaine du programme)

Civilisation britannique. Le Royaume-Uni de 1918 à nos jours

Responsable(s) : Bernard CROS

Enseignant(s) : Bernard CROS, Laurence DUBOIS, Thierry LABICA

Programme

Ce cours balaye l'histoire contemporaine du Royaume-Uni. Organisé selon un plan chronologique, il se donne pour but d'initier les étudiants aux grandes structures politiques, économiques, sociales et diplomatiques du Royaume-Uni. Les années d'incertitudes de l'entre-deux guerres sont suivies par la construction, et l'acceptation a priori non contestée (existait-il un consensus entre conservateurs et travaillistes ?), d'un modèle socio-économique basé sur la protection sociale (le Welfare State) et une politique économique faisant la part belle à l'interventionnisme (économie mixte, keynésianisme).

L'impression de prospérité et la libéralisation sociale et culturelle des années 60 sont remises en question par la redéfinition de la place du pays dans le monde (fin de l'empire, entrée dans la CEE) et par la perte de repères engendrée par la crise économique des années 70. L'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979 débouche

sur un changement de paradigme socioéconomique qui rejette le « consensus » d'après-guerre au profit d'un libéralisme économique débridé et d'une foi inébranlable dans l'individu aux dépens de l'État. Le parti travailliste s'y convertit lentement et sous Blair accepte ce nouveau « consensus » basé sur la loi du marché et aux conséquences sociales parfois terribles. Enfin, l'identité même du royaume est ébranlée par l'émergence de mouvements nationalistes en Écosse et au pays de Galles dans les années 70 qui se concrétise par la création d'institutions législatives dans ces deux nations en 1998. Si l'Écosse a rejeté de justesse la voie de l'indépendance par référendum en septembre 2014, le SNP a conquis la quasi-totalité des sièges écossais lors des législatives de 2015, tandis que l'appartenance à l'Union européenne, de plus en plus contestée, pourrait être remise en cause par le gouvernement conservateur de David Cameron .

Bibliographie

Peter Clarke, *Hope and Glory—Britain 1900-2000*, Macmillan, 2004

Martin Pugh, *State and Society, British Political and Social History, 1870-1992*, Arnold, 1994

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : oui. Bon niveau d'anglais.

Civilisation américaine. La politique étrangère américaine (1898-2008)

Responsable(s) : Pierre GUERLAIN, Frédéric HEURTEBIZE

Enseignant(s) : Pierre GUERLAIN, Frédéric HEURTEBIZE

Programme

Le cours propose une première approche des relations entre les États-Unis et le reste du monde. Il s'intéresse en premier lieu à la politique étrangère américaine après 1898. Il mettra l'accent sur les liens entre politique intérieure et politique extérieure. Nous analyserons des périodes et des théories précises : l'impérialisme du tournant du XXe siècle, la guerre froide et le message de George Kennan publié sous le pseudonyme X, la crise dite « de Cuba » et les

discours de Kennedy, la guerre du Vietnam et sa justification ainsi que le fameux syndrome qui a fait suite à cette guerre, la guerre du Golfe en 1991 et l'annonce d'un nouvel ordre mondial par Bush I et la guerre d'Irak en 2003 en liaison avec les théories dites néoconservatrices. L'objectif du cours est par ailleurs l'initiation à l'acquisition de méthodes, celle du commentaire de textes politiques et celle de la dissertation de civilisation.

Bibliographie

Michel Allner et Larry Portis, *La Politique étrangère des États-Unis depuis 1945*, Ellipses, Paris, 2000.

Alan Brinkley, *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*, New York, McGraw Hill.

Alan Dobson et Steve Marsh, *US Foreign Policy since 1945*, Routledge, 2000.

Pierre Hassner et Justin Vaïsse, *Washington et le monde, Dilemmes d'une superpuissance*, Autrement, CERI, Paris, 2003.

Howard Zinn, *The Twentieth Century, A People's History*, New York, Harper's, 1998.

Contrôle continu

Moyenne des notes des TD des deux parties de l'E.C.

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMPSP : Debating

Responsable(s) : Fiona ROSSETTE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Fiona ROSSETTE

Programme

Ce cours fait suite à l'approfondissement « Public Speaking » du 1er semestre et peut servir d'entraînement supplémentaire en langue orale. On travaillera sur la prise de parole en anglais dans un contexte formel, en l'occurrence ce semestre dans le cadre de débats par équipes

autour de sujets polémiques.

Les étudiants en contrôle continu participeront chacun à un ou à plusieurs débats en équipe. L'évaluation portera en majeure partie là-dessus. Une partie de la note portera également sur la participation pendant les cours.

Bibliographie

Pas de bibliographie spécifique

Contrôle continu

Note d'oral

Contrôle dérogatoire

Oral (épreuve en labo)

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMHUS : Histoire américaine : Rébellion et réaction dans la politique américaine des années 1950 à nos jours

Responsable(s) : Caroline ROLLAND-DIAMOND

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Caroline ROLLAND-DIAMOND

Programme

Le mouvement des droits civiques, les rébellions des ghettos urbains de la deuxième moitié des années 1960, le mouvement d'opposition à la guerre du Vietnam, ainsi que la mobilisation politique des Latinos, des Asiatiques et des Amérindiens ont considérablement transformé le paysage politique et culturel des États-Unis. Ces mouvements ont donné naissance à de nouvelles conceptions de l'identité, de nouveaux modes de mobilisation et d'opposition politiques et à une nouvelle définition du rôle de l'État dans la promotion de l'égalité et de la démocratie, posant

ainsi les bases des « nouveaux mouvements sociaux » — mouvement pacifiste, féministe, gay, écologiste. Ce cours étudiera ces différents et leurs effets sur la culture politique américaine jusqu'à nos jours. En particulier, il montrera comment les défis posés par ces mouvements ont créé le terreau favorable au renforcement d'un *backlash* conservateur en germe et à l'émergence de la Nouvelle Droite jusqu'à la « révolution reaganienne » et ses prolongements contemporains.

Bibliographie

Ouvrage obligatoire :

A. Diamond, R. Huret, C. Rolland-Diamond, *Révoltes et utopies : la contre-culture américaine des années soixante*, Paris, Éditions Fahrenheit, 2012.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMLBB : Littérature britannique, XVIe-XVIIe siècles. Le théâtre de Shakespeare

Responsable(s) : Anny CRUNELLE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Anny CRUNELLE

Programme

Dans le prolongement de l'enseignement de deuxième année sur la comédie, l'EC aborde l'œuvre tragique de Shakespeare en combinant approche historicisée des textes (modes de

pensée, croyances, vision du monde), analyse textuelle et ouverture sur la résonance moderne des œuvres. Le cours s'appuie sur un choix de mises en scène filmées.

Bibliographie

W. Shakespeare. *King Lear*, ed. R.A. Foakes, The Arden Shakespeare (London : Cengage 1997).

Stephen Booth, *King Lear, Macbeth, Indefinition and Tragedy* (New Haven : Yale UP, 1983).

William R. Elton, *King Lear and the Gods* (San Marino : Huntington Library, 1967).

Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique* (Paris : Gallimard, 1972).

Stephen Greenblatt, "Shakespeare and the Exorcists" in *Shakespearean Negotiations* (Oxford : Clarendon, 1988), 94-128.

Robert Heilman, *This Great Stage. Image and Structure in King Lear* (New Orleans : Washington Press, 1948).

Ryan Kiernan, ed. *King Lear. Contemporary Critical Essays*, New Casebook Series (London : Macmillan, 1993).

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMFUS : American Fiction. Detective Fiction

Responsable(s) : Jean-Bernard BASSE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Jean-Bernard BASSE

Programme

The figure of the detective occupies a key place in American literary and popular culture. This course will examine a few iconic examples of the American detective, from Auguste Dupin, its nineteenth-century origin in Poe's Parisian tales, through the classic 'hardboiled' genre fiction of

the interwar years (so beloved of Hollywood film, with Hammett's Sam Spade and Chandler's Philip Marlowe), and onward into late 20th century challenges to and re-imaginings of this dominant model.

Bibliographie

Edgar Allan Poe, "The Murders in the Rue Morgue", in *The Complete Tales and Poems of Edgar Allan Poe*

Dashiell Hammett, *The Maltese Falcon*

Jim Thompson, *The Killer Inside Me*

James Cain, *The Postman Always Rings Twice*

Paul Auster, *City of Glass*

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMCNL : Le cinéma américain : idéologie et représentation

Responsable(s) : Serge CHAUVIN

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Serge CHAUVIN

Programme

Le cinéma hollywoodien est souvent perçu comme vecteur privilégié de l'idéologie américaine, diffusant une image idéalisée des États-Unis. Mais ce rapport entre cinéma et idéologie doit être replacé dans un jeu complexe d'interactions entre la création cinématographique, les diverses formes de normalisation (économique, morale, politique) qui lui sont imposées, et le fonctionnement concret de l'industrie hollywoodienne. On évoquera donc le *studio system*, le *star system*, le

Code d'autocensure, le rapport au pouvoir politique... et leur évolution.

On s'attachera à mettre en évidence la codification de certaines représentations (classes sociales, groupes ethniques, images de l'homme et de la femme) et le rôle du « style hollywoodien » dans la fixation de ces données, en gardant à l'esprit la diversité de ce cinéma, l'ambivalence de son « message » et la tension entre son discours explicite et sa complexité formelle.

Bibliographie

BOSENSO & GERSTENKORN, *Hollywood, l'usine à rêves* (Gallimard, coll. Découvertes n° 140, 1992) si disponible

BOURGET Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge* (Nathan, 1998 ; rééd. Armand Colin)

Ouvrages complémentaires conseillés (consultables en bibliothèque) :

AMIEL & COUTÉ, *Formes et obsessions du cinéma américain contemporain* (Klincksieck, 2003)

BERTHOMIEU Pierre, *Hollywood classique. Le temps des géants* (éd ; Rouge profond, 2009)

BIDAUD Anne-Marie, *Hollywood et le rêve américain. Cinéma et idéologie* (Masson, 1994)

COURSODON & TAVERNIER, *Cinquante ans de cinéma américain* (Nathan, 1991 ; éd. de poche : Omnibus, 1995)

LEUTRAT & LIANDRAT-GUIGUES, *Les Cartes de l'Ouest. Un genre cinématographique, le western* (Armand Colin, 1990)

NACACHE Jacqueline, *Le Film hollywoodien classique* (Nathan, coll. 128, 1995, 1997)

SKLAR Robert, *Movie-Made America* (New York : Vintage Books, 1975 + rééditions)

Contrôle continu

Note d'écrit, pondérée par participation à l'oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)
E.C. : 3VAFMPMA : Politique et médias aux USA

Responsable(s) : Pierre GUERLAIN
Durée du cours : 1h30 hebdomadaire
ECTS : 3 ECTS
Enseignant(s) : Pierre GUERLAIN

Programme

Il s'agira, dans ce cours, d'approfondir ses connaissances du système politique américain et, en même temps, des médias des États-Unis.

Un cours magistral apportera des éléments d'information et un ensemble de documents journalistiques ou universitaires portant sur le

fonctionnement politique sera étudié. Les thèmes abordés seront : les partis politiques, les élections et sondages, le droit et la politique, médias *mainstream* et médias indépendants ou marginaux, la télévision, Internet et la presse écrite.

Bibliographie

BAGDIKIAN Ben H., *The Media Monopoly*, Boston Beacon Press (édition la plus récente possible)
CHOMSKY Noam & HERMAN Edward, *Manufacturing Consent : the Political Economy of the Mass Media*, New York, Pantheon, 1988
FRAU-MEIGS Divina, *Qui a détourné le 11 septembre ? : Journalisme, information et démocratie aux États-Unis*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
GITLIN Todd, *Media Unlimited : How the Torrent of Images and Sounds Overwhelms our Lives*, New York, Metropolitan Books, 2001.
McCHESNEY Robert W., *Rich Media, Poor Democracy*, New York, The New Press, 1999.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMPPA : Photographie et peinture aux États-Unis au XXème siècle.

Responsable(s) : Jean-Bernard BASSE

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Jean-Bernard BASSE

Programme

Le cours est une présentation générale de l'art visuel américain (cinéma excepté) du début du XXème siècle jusqu'aux années 2000, de

l'Armory Show à Jeff Koons, de Stieglitz à Cindy Sherman.

Bibliographie

SONTAG, Susan, *On Photography*, Penguin, 1977.

JOSELIT, David, *American Art Since 1945*, Thames and Hudson, 2003.

CORN, Wanda, *The Great American Thing : Modern Art and National Identity, 1915-1935*, University of California Press, 2001.

ROSE, Barbara, *American Art Since 1900*, Thames and Hudson, 1967.

HASKELL, Barbara, *The American Century:1900-2000 ; Part 1 : 1900-1950*, Whitney Museum of Art, 1999.

FREUND, Gisèle, *Photographie et société*, Seuil, 1974.

Contrôle continu

Calcul de notes de devoirs/tests écrits (sur table, maison)

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)

E.C. : 3VAFMHAS : L’Afrique du Sud. Histoire et société

Responsable(s) : Bernard CROS

Durée du cours : 1h30 hebdomadaire

ECTS : 3 ECTS

Enseignant(s) : Bernard CROS

Programme

Depuis les années 1990, l’Afrique du Sud tente de refermer les cicatrices de son histoire tourmentée, marquée par la violence du colonialisme, de l’industrialisation capitaliste rapide et brutale et de la ségrégation institutionnalisée. Ce cours tentera de mettre en perspective la formation d’une société multiple et complexe, dans le cadre d’un affrontement entre forces dominantes et résistantes, et les solutions médianes permettant un « vivre ensemble »

semblant aller de soi mais sans cesse remis en question. Après quelques jalons historiques et sociétaux, il se concentrera sur la période d’après-guerre, la mise en place de l’apartheid et le combat contre le racisme institutionnel, puis sur la transition démocratique et les défis du XXI^e siècle. L’étudiant devra se familiariser avec les grands thèmes qui traversent l’histoire sud-africaine et avoir un regard critique sur ses évolutions.

Bibliographie

Anthony Butler, *Contemporary South Africa*, Palgrave Macmillan, 2009

Carolyn Hamilton et al., *The Cambridge History of South Africa*, Cambridge UP, 2010

Contrôle continu

Note d’écrit, pondérée par participation à l’oral en TD

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.

Cours ouvert aux étudiants d’échanges internationaux : oui.

Pré-requis : non.

U.E. : 3VEAUC61 (complémentaires L3 S6)
E.C. : 3VAFMMGB : Médias en Grande-Bretagne

Responsable(s) : Laurence HARRIS
Durée du cours : 1h30 hebdomadaire
ECTS : 3 ECTS
Enseignant(s) : Laurence HARRIS

Programme

Ce cours aborde l'étude de la presse, de l'audiovisuel et des nouveaux médias en Grande-Bretagne en quatre volets : perspective historique, rapports avec la sphère politique, modèles économiques et réglementation. Parmi les sujets abordés figurent la question du financement des médias (gratuité de la presse, monétisation de l'information sur internet, ouverture de la BBC à la concurrence) et la refonte des instances de

régulation dans le sillage du rapport *Hutton* en 2004 et de l'enquête *Leveson* de 2011. Les polémiques causées par leurs conclusions permettent d'aborder les questions de l'indépendance et de la liberté d'expression dans le paysage multimédiatique contemporain. Les exposés porteront sur le décryptage des unes de quotidiens et le traitement éditorial de l'information.

Bibliographie

Curran, James and Seaton, Jean. *Power without Responsibility*. London : Routledge, 7th Edition, 2010.
Reeves, Ian. *The Newspaper Handbook*. Oxon: Routledge, 5th Edition, 2015.
Dickason, Renée. *Radio et télévision britanniques*. Rennes : PUR, 1999.
Doyle, Gillian. *Understanding Media Economics*. London : Sage, 2006.
Rapport *Hutton* et enquête *Leveson* :
<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk>
<http://www.the-hutton-inquiry.org.uk>
<http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/>
<http://www.levesoninquiry.org.uk>

Une brochure distribuée lors de la première séance sert de support à ce cours et comprend une bibliographie détaillée.

Contrôle continu

Calcul de notes d'oral et d'écrit

Contrôle dérogatoire

Écrit de 2h

Langue(s) du cours : anglais.
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui.
Pré-requis : non.

Annexes

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018

Modalités approuvées par la CFVU du 30/06/2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*, et (2) *le contrôle terminal*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

- Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

1a) *Le contrôle continu* est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) *Le contrôle en cours de formation* est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

- Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum.

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1^{er} Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

- La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les

éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dès le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

- La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

- La session de rattrapage :

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite « session de rattrapage » devront figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire.

La période pendant laquelle se déroulera les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

des dispenses et des crédits acquis

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat **ABI** pour l'EC concerné.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.

Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du **jury de l'année de diplôme** correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n°2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est non admis et déclaré ajourné.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à celle-ci.

- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré non admis en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.

- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « Défaillant » au semestre en question (et in fine, à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou

admis par compensation à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

- La progression dans les parcours de formation

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1^{ère} année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2^{ème} année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en Master

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

- La composition des unités d'enseignement

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives aux stages « professionnels »)

d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré non admis

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est admis au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de Défaillant au semestre en question

- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré non admis en 1^{ère} session, la meilleure des notes obtenue entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2^{ème} session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

- La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1^{er} semestre se déroule au terme des enseignements du 1^{er} semestre. La première session d'examen portant sur le 2^e semestre se déroule au terme des enseignements du 2^e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de compensation et de capitalisation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère,

dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°35 : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**

Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1, **celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.

Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.

Seul le Président de jury signe (**nom, prénom**) le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès-verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le

Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.

Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.

L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.

Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.

Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE d'étudiant–NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79). Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.

Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.

Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2

La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles de l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4

Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est éditée uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10 , avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq \text{MGP} < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq \text{MGP} < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq \text{MGP} < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq \text{MGP}$

Structuration des parcours de formation

Dispositions arrêtées par le Conseil d'administration du 26 novembre 2007

1) Les dispositions communes à la licence et au master

Disposition n°1 : A chaque élément pédagogique, unité d'enseignement ou élément constitutif d'une unité d'enseignement, est associé un nombre de crédits représentant le temps total de travail qu'en moyenne un étudiant doit consacrer pour acquérir les connaissances et les compétences qu'il vise et donc pour le valider.

Disposition n°2 : Un crédit équivaut à une charge globale de travail de 25 à 30 heures.

Disposition n°3 : Pour éviter la fragmentation de la formation :

- Il ne peut y avoir d'élément pédagogique d'un niveau inférieur à celui de l'élément constitutif d'une unité d'enseignement,
- Le nombre de crédits que l'on peut associer à un élément constitutif d'une unité d'enseignement est au minimum de 1,5.

Disposition n°4 : une unité d'enseignement regroupe des enseignements et des activités pédagogiques homogènes du point de vue des connaissances et des compétences visées.

Disposition n°5 : Il existe trois types d'unités d'enseignement :

- Les unités d'enseignement disciplinaire.
- Les unités d'enseignement transversal.
- Les unités d'enseignement libre.

Disposition n°6 : Une unité d'enseignement disciplinaire regroupe des enseignements et des activités pédagogiques portant sur une même discipline constitutive du domaine ou de la mention de diplôme et les disciplines qui lui sont associées.

Disposition n°7 : Une unité d'enseignement transversal regroupe des enseignements et des activités pédagogiques qui visent :

- des connaissances ou des compétences transversales aux différentes disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme,
- ou des connaissances et des compétences indépendantes des disciplines constitutives du domaine ou de la mention de diplôme mais indispensables soit aux poursuites d'études soit à l'insertion professionnelle.

Disposition n°8 : Les unités d'enseignement transversal sont :

- Les unités d'enseignement méthodologique si la méthodologie concerne les compétences exigibles par toutes les disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme,
- Les unités d'enseignement de langues vivantes étrangères,
- Les unités d'enseignement de langues anciennes,
- Les unités d'enseignement de bureautique, d'informatique et d'internet,
- Les unités de pré-professionnalisation ou de professionnalisation.

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement libre regroupe des enseignements et des activités pédagogiques qui peuvent être choisis librement dans une liste prédéfinie et adoptée par les instances de l'université. Elles sont proposées par les services communs ou généraux (CACIOPE, COMETE, Service des affaires culturelles, SUAPS, SUFOM, ...).

Disposition n°10 : Les unités d'enseignement libre ne sont pas intégrées dans les parcours de formation mais donnent droit, si elles sont validées, à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre, à des points de bonification dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme.

2) Les dispositions propres à la licence

A. Les enseignements de méthodologie

Disposition n°11 : Les enseignements de méthodologie sont obligatoires au moins pendant les deux premiers semestres de la licence.

Disposition n°12 : Chaque enseignement de méthodologie doit représenter 3 crédits, soit deux heures de travail en présentiel et de 4 à 6 heures de travail personnel hebdomadaires.

Disposition n°13 :

- Si l'enseignement de méthodologie vise la méthodologie d'une des disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme, il entre dans les unités d'enseignement disciplinaire.
- Si l'enseignement de méthodologie vise la méthodologie commune aux disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme, il entre dans les unités d'enseignement transversal.

Disposition n°14 : L'objectif des enseignements de méthodologie est de permettre à l'étudiant de s'approprier activement les méthodes scientifiques en vigueur dans l'une des disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme ou les méthodes scientifiques transversales aux disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme.

Disposition n°15 : Les enseignements de méthodologie sont le lieu privilégié d'une pratique d'évaluation formative. Pendant ces enseignements est donc opéré un véritable contrôle continu qui doit donner à l'étudiant les moyens de prendre conscience de ce qu'il sait faire et de ce qu'il lui reste à acquérir et le mettre en situation de pouvoir combler ses manques.

B. Le socle commun

Disposition n°16 : Le premier semestre de la licence doit s'organiser autour d'un socle commun aux disciplines ou à un sous ensemble des disciplines constitutives du domaine de formation. Dans quelques cas particuliers il peut s'organiser autour d'un socle commun à des disciplines constitutives de deux domaines de formation distincts.

Disposition n°17 : Le socle commun est donc pluridisciplinaire et doit porter sur au moins deux disciplines et au plus quatre disciplines prédéfinies.

Disposition n°18 : Le socle commun :

- permet de découvrir les disciplines qui y sont représentées dans ce qu'elles ont de commun et de différent : Pourquoi relèvent-elles du même domaine ? Pourquoi constituent-elles des disciplines distinctes ? Comment peut-on cependant les articuler ?
- installe les conditions d'une connaissance critique maîtrisée du domaine considéré ;
- donne à l'étudiant les moyens de se représenter de manière organisée l'histoire de la discipline et/ou les concepts essentiels qui y articulent le champ de la pensée.

Pour chaque discipline qui y est présente, l'enseignement vaut :

- comme première formation (bases élémentaires) pour les futurs spécialistes
- comme un fonds de culture générale pour les non-spécialistes

C. Le portail pluridisciplinaire

Disposition n°19 : Le deuxième semestre de la licence doit s'organiser autour d'un portail pluridisciplinaire issu du socle commun retenu au premier semestre.

Disposition n°20 : Le portail pluridisciplinaire doit porter sur au moins deux disciplines et au plus trois disciplines prédéfinies.

Disposition n°21 : Le portail pluridisciplinaire :

- permet à l'étudiant d'entreprendre son orientation par l'approfondissement de celles des disciplines du socle commun qui lui conviennent le mieux
- permet à l'étudiant l'acquisition des premiers fondamentaux des disciplines retenues
- et donc de choisir en S3 sa spécialisation disciplinaire en toute connaissance de cause

D . La structuration des parcours de licence

Disposition n°22 : La répartition des unités d'enseignement et des crédits est la suivante :

Premier cas : la méthodologie est transversale aux disciplines du domaine ou de la mention de diplôme. L'enseignement méthodologique s'inscrit alors dans les unités d'enseignement transversal.

	Unités d'enseignement disciplinaire	Unités d'enseignement transversal			
Semestre 1	Socle commun	2 à 4 disciplines	24 crédits	Autre unité d'enseignement transversal	3 crédits
Unité d'enseignement méthodologique	3 crédits				
Semestre 2	Portail pluridisciplinaire	2 à 3 disciplines	21 crédits	Unité d'enseignement méthodologique	3 crédits
Deux autres unités d'enseignement transversal	6 crédits				
Semestres 3 à 6	Spécialisation		24 crédits	Deux unités d'enseignement transversal	6 crédits

Deuxième cas : l'enseignement de méthodologie vise la méthodologie d'une des disciplines constitutives du domaine ou de la mention du diplôme. L'enseignement méthodologique s'inscrit alors dans les unités d'enseignement disciplinaire.

	Unités d'enseignement disciplinaire	Unités d'enseignement transversal			
Semestre 1	Socle commun	2 à 4 disciplines	27 crédits	Une unité d'enseignement transversal	3 crédits
Semestre 2	Portail pluridisciplinaire	2 à 3 disciplines	24 crédits	Deux unités d'enseignement transversal	3 crédits
Semestres 3 à 6	Spécialisation	1 à 2 disciplines	24 crédits	Deux unités d'enseignement transversal	6 crédits

Disposition n°23 : Un parcours de formation est, sur les six semestres de la licence, une combinaison d'unités d'enseignement disciplinaire et d'unités d'enseignement transversal permettant aux étudiants en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs acquis de s'orienter progressivement vers une poursuite d'études en master ou vers une insertion professionnelle.

Disposition n°24 : Au sein d'une même licence, définie par l'intitulé de la mention ou pour les langues littératures et civilisations étrangères par l'intitulé de la spécialité, le nombre de parcours est limité à 4.

Disposition n°25 : Chaque parcours doit être repéré par les poursuites d'études en master qu'il permet ou par les métiers auquel il permet d'accéder directement.

Disposition n°26 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants doit être compris dans les fourchettes suivantes :

Domaine	Volume horaire
Arts, lettres et langues	1300 à 1400 heures
Droit, économie, gestion	1450 à 1550 heures
Science Humaines et Sociales	
• AES et Psychologie	1450 à 1550 heures
• Autres disciplines	1300 à 1400 heures
Sciences, Technologies, Santé	1700 à 1900 heures
Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives	1700 à 1900 heures

Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants qui préparent une licence dont la mention est composée de deux disciplines peut déroger au volume horaire précisé dans le tableau ci-dessus. Ce volume horaire

sera apprécié au cas par cas par les instances de l'université.

Disposition n°27 : Les dispositions qui précèdent à l'exception des dispositions 1 à 10 ne s'appliquent pas aux licences « droit français – droit étranger », « économie ou gestion – langue et civilisation étrangères » et « Histoire – langue et civilisation étrangères ». De plus, elles ne s'appliquent pas aux licences professionnelles qui demeurent régies par l'arrêté du 17 novembre 1999.

3) Les dispositions propres au master

Disposition n°28 : A chaque semestre du master, les unités d'enseignement disciplinaire doivent représenter de 24 à 27 crédits et par conséquent les unités d'enseignement transversal de 3 à 6 crédits.

Disposition n°29 : Un parcours de formation est, sur les quatre semestres du master, une combinaison d'unités d'enseignement disciplinaire et d'unités d'enseignement transversal permettant aux étudiants en fonction de leurs centres d'intérêt, de leurs acquis et de leur projet de s'orienter progressivement vers l'une des spécialités du master et vers la voie recherche ou professionnelle.

Disposition n°30 : Chaque parcours doit être repéré par les poursuites d'études en doctorat qu'il permet ou par les métiers auquel il permet d'accéder directement.

Disposition n°31 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants inscrits en première année de master est au maximum de :

Domaine	Volume horaire maximum en 1 ^e année
Arts, lettres et langues	●
● LEA	● 400 heures
● Autres disciplines	● 300 heures
Droit, économie, gestion	500 heures
Sciences Humaines et Sociales	●
● AES, Psychologie ;	● 500 heures
● Information et Communication	● 300 heures
● Autres disciplines	
Sciences, Technologies, Santé	600 heures

Disposition n°32: Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants inscrits en deuxième année de master est au maximum de :

Forme du Master	Volume horaire maximum en 2 ^e année
T	450 heures
Y	
● Voie recherche	● 200 heures
● Voie professionnelle	● 450 heures

Disposition n°33 : Dans les masters professionnels, le stage en milieu professionnel doit représenter au moins 18 crédits.

Disposition n°34 : Le volume horaire des enseignements présentiels pour les étudiants qui préparent un master dont la mention est composée de deux disciplines peut déroger au volume horaire précisé dans les tableaux ci-dessus. Ce volume horaire sera apprécié au cas par cas par les instances de l'université.

CHARTRE DES EXAMENS

CEVU du 28 juin 2010. CA du 5 juillet 2010

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « contrôle continu », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

1. CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

2. DÉROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

2.1 ACCÈS AUX SALLES D'EXAMEN

2.1.1 CONDITIONS D'ENTRÉE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

2.1.1.1 Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire. **Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.** Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité. Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle. Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

2.1.1.2 Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.

Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, **ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.**

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer. Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

2.1.1.4 Emargement

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom. Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne

sera pas prise en compte.

2.1.1.5 Retard

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

2.1.2 CONDITIONS DE SORTIE

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

2.1.2.1 Sortie temporaire

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée.

Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2ème heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2ème heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

2.1.2.2 Sortie définitive

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1ère heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

2.2 CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.

Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.

Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit. Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement. **Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.**

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

2.3 FIN DE L'EPREUVE ET REMISE DES COPIES

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

2.4 CAS DES ETUDIANTS HANDICAPÉS

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap. En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

2.5 LAÏCITÉ

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

3. FRAUDE

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée. Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4. COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritus constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritus doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.

LE PLAGIAT

1. Qu'est-ce que le plagiat ?

a. Le plagiat est l'action d'un plagiaire, de celui qui s'approprie des portions de livres. *Le plagiat est incontestablement un des délits les plus graves qui puissent se commettre dans la république des lettres, et il y faudrait un tribunal souverain pour le juger. [Bonnet, Lett. div. Oeuv. t. XII, p. 206, dans POUGENS]*

b. Le plagiat est un passage pillé d'un ouvrage.

c. Le plagiaire est celui qui prend, dans un ouvrage qu'il ne cite pas, des pensées, des expressions remarquables, ou même des morceaux entiers. [définitions du Littré]

À l'Université, le plagiat consiste à recopier des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur Internet et à les présenter comme ses propres idées. Il s'agit donc de voler les idées et/ou les mots de quelqu'un d'autre et de se les approprier. Le plagiat est donc une forme de triche.

2. Comment reconnaître le plagiat ?

Il est parfois difficile de savoir si l'on est coupable de plagiat ou non lorsque l'on s'inspire de documents pour un travail à la maison. Quelle différence entre « s'inspirer de documents » et « plagier des documents » ?

Exemples d'utilisations acceptables ou non d'un document

(voir <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>)

Voici un texte dont on souhaite s'inspirer pour un devoir, par exemple :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »

Brodie, Janine & Célie Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les Femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundurn Press, 1991, 3-4.

Voici différentes utilisations de ce texte :

1. Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

PLAGIAT : l'extrait a été recopié sans guillemets et sans aucune mention de la source.

2. Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement perçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

PLAGIAT : on a remplacé les mots d'origine par des synonymes, mais ce n'est pas une réelle reformulation ; c'est de la paraphrase. De plus, la source n'est pas mentionnée et il n'y a pas de guillemets.

3. Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

PLAGIAT : même si la source est mentionnée, les mots en caractères gras sont empruntés au texte d'origine, sans guillemets.

4. Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral ». (1991 : 3)

ACCEPTABLE : la source est mentionnée et le texte emprunté est placé entre guillemets.

5. Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accès à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

ACCEPTABLE : la source est mentionnée, les passages empruntés au texte d'origine sont placés entre guillemets et les idées essentielles sont reformulées et synthétisées.

6. Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique.

ACCEPTABLE : les idées du texte d'origine sont résumées et reformulées ; la source est mentionnée.

3. Comment éviter le plagiat ?

Si vous souhaitez utiliser un document que vous avez trouvé dans un ouvrage publié ou sur Internet, il faut :

placer le passage emprunté entre guillemets et donner la référence complète de la source (auteur, titre de l'ouvrage ou de l'article, date, pages...)

OU reformuler entièrement le passage, sans paraphraser (pas de guillemets) et donner la référence complète de la source.

Si vous souhaitez utiliser des sources trouvées sur Internet, pensez à :

- vérifier la pertinence et le sérieux du site sur lequel se trouve l'information qui vous intéresse,
- citer la source (auteur, site) et utiliser des guillemets si vous empruntez un passage tel quel.

Important :

Notez que recopier un article de Wikipédia relève du plagiat.

Toute forme de copier-coller à partir de documents trouvés sur Internet relève du plagiat.

N'oubliez pas qu'il est très facile à vos enseignants de repérer les cas de plagiat grâce aux moteurs de recherche sur Internet et grâce à des logiciels anti-plagiat.

4. Que risque-t-on en cas de plagiat avéré à l'Université Paris Ouest ?

Le plagiat est un délit qui peut être poursuivi par les tribunaux. Dans certains cas, l'Université peut décider de porter plainte contre des étudiants fraudeurs.

Un cas de plagiat avéré peut aussi être porté à l'attention de la commission disciplinaire de l'Université Paris Ouest, qui décidera des sanctions à appliquer (avertissement, nullité de l'épreuve incriminée ou de l'ensemble de la session d'examen, exclusion de l'établissement...).

Si vous effectuez un séjour à l'étranger, sachez que les universités étrangères appliquent des sanctions similaires – voire souvent plus sévères encore dans les pays anglo-saxons – et que vous pouvez être renvoyé en France s'il est démontré que vous avez plagié.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

TRÈS IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites la demande expresse.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au Service des diplômes Bâtiment A - 2ème étage.

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (fermé le mardi après-midi et tous les après-midi du 1er février au 31 mai) :

Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales

bureau A 208 : tél. 01 40 97 74 08

bureau A 209 : tél. 01 40 97 74 09

bureau A 210 : tél. 01 40 97 56 82

Droit - Economie - Gestion - AES

bureau A 205 : tél. 01 40 97 56 81

bureau A 206 : tél. 01 40 97 76 10 ou 76 30

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement : une enveloppe format 23x32 portant vos nom et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception, Et INCLUANT tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris Ouest Nanterre, etc...).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. Comptez trois mois à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris Ouest Nanterre, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

Vous pouvez aussi demander au service des diplômes :

- Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (fournir une enveloppe affranchie à 0,56 euros) : elle vous est délivrée sous huit jours.
- Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.